

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 11, 2023

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day with videoconference at 9:00 a.m. [ET], pursuant to rule 12-7(1), to consider financial and administrative matters; and, in camera, pursuant to rule 12-7(1), to consider financial and administrative matters.

Senator Lucie Moncion (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good morning, everyone. Welcome to our meeting this morning.

My name is Lucie Moncion. I am a senator from Ontario and I have the privilege of chairing the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

I would like to go around the table and have my fellow senators introduce themselves.

[*English*]

Senator Boyer: Yvonne Boyer, Ontario.

[*Translation*]

Senator Forest: Éric Forest, senator for the Gulf region of Quebec.

[*English*]

Senator Bovey: Patricia Bovey, Manitoba.

Senator Dasko: Donna Dasko, senator from Ontario.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: Raymonde Saint-Germain from Quebec.

Senator Loffreda: Tony Loffreda from Quebec. Good morning, everyone.

[*English*]

Senator Moodie: Rosemary Moodie, senator from Ontario.

Senator Smith: Larry Smith from Montreal, Quebec.

Senator Quinn: Jim Quinn from New Brunswick.

Senator Seidman: Judith Seidman from Montreal, Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 11 mai 2023

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), avec vidéoconférence, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives; et à huis clos, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives.

La sénatrice Lucie Moncion (présidente) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonjour à tous. Bienvenue à notre réunion ce matin.

Je m'appelle Lucie Moncion. Je suis une sénatrice de l'Ontario et j'ai le privilège de présider le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

J'aimerais maintenant faire un tour de table et demander à mes collègues de se présenter.

[*Traduction*]

La sénatrice Boyer : Yvonne Boyer, Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Éric Forest, sénateur de la région du Golfe, au Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Bovey : Patricia Bovey, du Manitoba.

La sénatrice Dasko : Donna Dasko, sénatrice de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Raymonde Saint-Germain, du Québec.

Le sénateur Loffreda : Tony Loffreda, du Québec. Bonjour à tous.

[*Traduction*]

La sénatrice Moodie : Rosemary Moodie, sénatrice de l'Ontario.

Le sénateur Smith : Larry Smith, de Montréal, au Québec.

Le sénateur Quinn : Jim Quinn, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

Senator Plett: Don Plett from Landmark, Manitoba.

[*Translation*]

Senator Carignan: Claude Carignan, Mille Isles division in Quebec.

The Chair: Thank you very much. I also welcome all those who are following our proceedings across the country.

Honourable senators, the first item of business is approving the minutes of proceedings from April 20, 2023, which are in your package. Are there any questions or amendments to the minutes?

Can someone move the motion?

Moved by Senator Carignan:

That the minutes of proceedings from Thursday, April 20, 2023, be adopted.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

I declare the motion carried.

[*English*]

The next item is our annual update concerning translation and interpretation services. Maxime Fortin, Principal Clerk; Dominic Laporte, Chief Executive Officer, Translation Bureau; and Matthew Ball, Vice-President, Service to Parliament and Interpretation, Translation Bureau will now join us as witnesses. As usual, these presentations will be followed by time for questions.

Colleagues, I will ask that you be mindful of the time this morning. I've already mentioned it to our witnesses. If we can do our work diligently, within half an hour, we should be good to go on with our agenda. Duly noted for everyone.

Welcome, Ms. Fortin, Mr. Laporte and Mr. Ball. Maxime, I believe you will begin with some opening remarks this morning, to be followed by Mr. Laporte, who will provide an annual update on translation services to the Senate. Maxime, the floor is yours.

[*Translation*]

Maxime Fortin, Clerk of the Committee: Thank you very much.

Good morning, honourable senators.

Le sénateur Plett : Don Plett, de Landmark, au Manitoba.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Claude Carignan, division des Mille Isles, au Québec.

La présidente : Merci beaucoup. Je souhaite également la bienvenue à tous ceux qui suivent nos délibérations partout au pays.

Honorables sénateurs, le premier point à l'ordre du jour est l'approbation du procès-verbal du 20 avril 2023, qui est dans votre trousse. Y a-t-il des questions ou des modifications à apporter au procès-verbal?

Quelqu'un peut-il proposer la motion?

Le sénateur Carignan propose :

Que le procès-verbal du jeudi 20 avril 2023 soit adopté.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

La motion est adoptée.

[*Traduction*]

Le prochain point à l'ordre du jour est la mise à jour annuelle sur les services de traduction et d'interprétation. Maxime Fortin, greffière principale; Dominic Laporte, président-directeur général du Bureau de la traduction; et Matthew Ball, vice-président, Services au Parlement et Interprétation, au Bureau de la traduction, seront nos témoins. Comme d'habitude, leur déclaration sera suivie d'une période de questions.

Chers collègues, je vous prie ce matin de tenir compte du temps alloué. Je l'ai déjà souligné aux témoins. Si nous faisons notre travail avec diligence, nous pourrions passer aux autres points à l'ordre du jour dans la demi-heure. C'est donc dûment noté pour tous.

Bienvenue, madame Fortin, monsieur Laporte et monsieur Ball. Madame Fortin, je crois que vous allez commencer ce matin par une déclaration liminaire, qui sera suivie de la mise à jour annuelle de M. Laporte sur les services de traduction fournis au Sénat. Madame Fortin, vous avez la parole.

[*Français*]

Maxime Fortin, greffière du comité : Merci beaucoup.

Bonjour, honorables sénateurs et sénatrices.

[English]

I'm here as the representative of the Senate Administration, responsible for the agreement between the Senate and Translation Bureau.

You will recall that a few weeks ago, I was here to give you an update relating to interpretation services. We know last fall that interpretation incidents caused a lot of frustration for senators, especially when they resulted in delays or the cancellation of witnesses or a committee meeting. I would like to reiterate that considerable progress has been made in recent months. This progress has been made possible in large part because of decisions by senators to encourage in-person participation in parliamentary proceedings and to provide the administration with the resources necessary to conduct preliminary technical tests with all virtual participants and to ensure they are equipped with an approved headset.

[Translation]

Since the fall, there has been a significant decline in the number of incidents related to interpretation. Since the implementation of pretests in early March, we have had 130 committee meetings with 525 witnesses, 140 of whom appeared virtually. During that period, there have been interpretation issues that delayed seven meetings with four denials of service and one meeting cancellation. The downward trend is particularly significant since mid-April.

[English]

Although we are pleased to report this progress to you, we shall continue to work with the Translation Bureau to implement further solutions and to put in place a protocol with clear roles and responsibilities to ensure that we are prepared to address any ongoing issues with this essential service.

I will stop here to let Mr. Laporte and Mr. Ball present their remarks. I will be available to answer any questions you may have.

[Translation]

Dominic Laporte, Chief Executive Officer, Translation Bureau: Good morning, honourable senators.

Since we are meeting in Ottawa, I would first like to acknowledge that we are gathered today on the traditional lands of the Algonquin people.

I would also like to express my appreciation for Linda Ballantyne, Josée Beauregard and Najet Glenza, who are providing the interpretation for this meeting.

[Traduction]

Je représente aujourd'hui l'Administration du Sénat, qui est responsable de l'entente entre le Sénat et le Bureau de la traduction.

Vous vous souviendrez que, il y a quelques semaines, je suis venue vous communiquer une mise à jour sur les services d'interprétation. Nous savons que, l'automne dernier, des incidents relatifs à l'interprétation ont causé bien de la frustration aux sénateurs, surtout quand ils entraînaient des délais ou l'annulation de la participation de témoins voire d'une réunion de comité. Je tiens à réitérer que des progrès considérables ont été faits au cours des derniers mois. Ces progrès ont été possibles en grande partie parce que les sénateurs ont décidé d'inciter la participation en personne aux travaux parlementaires et de fournir à l'administration les ressources nécessaires pour effectuer des essais techniques préliminaires avec tous les participants en virtuel et pour veiller à ce que ceux-ci disposent d'un casque approuvé.

[Français]

Depuis l'automne, on a remarqué une baisse importante du nombre d'incidents liés à l'interprétation. Depuis la mise en place des prétests au début de mars, nous avons eu 130 réunions de comité avec 525 témoins, dont 140 qui ont comparu virtuellement. Pendant cette période, il y a eu des incidents d'interprétation qui ont retardé sept réunions avec quatre refus de services et une annulation de réunion. La tendance à la baisse est particulièrement marquée depuis la mi-avril.

[Traduction]

Bien que nous soyons heureux de vous transmettre ces progrès, nous devons continuer de collaborer avec le Bureau de la traduction pour mettre en œuvre d'autres solutions et un protocole énonçant clairement les rôles et responsabilités afin d'être prêts à gérer tout problème récurrent relatif à ce service essentiel.

Je vais m'arrêter ici et laisser MM. Laporte et Ball faire leur déclaration. Je pourrai ensuite répondre à toutes vos questions.

[Français]

Dominic Laporte, président-directeur général, Bureau de la traduction : Bonjour, honorables sénateurs et sénatrices.

Puisque nous sommes réunis à Ottawa, je tiens d'abord à reconnaître que nous nous trouvons actuellement sur le territoire traditionnel du peuple algonquin.

Permettez-moi également de saluer et remercier Linda Ballantyne, Josée Beauregard et Najet Glenza, qui font l'interprétation de cette rencontre.

[English]

Honourable members of the committee, it is an honour to meet with you for the first time alongside the Principal Clerk, Maxime Fortin. I'm joined today by Matthew Ball, Vice-President, Service to Parliament and Interpretation. Also in the room with us is our very first Director of Parliamentary Affairs and Interpreters Well-being, Martin Montreuil; and Justine Bret, Director of Interpretation and Chief Interpreter. We are pleased to be here for our annual update on the translation and interpretation services provided to the Senate.

Before we dive in, I would like to acknowledge how well the Senate Administration and the Translation Bureau have been working together in coordinating linguistic services. We are grateful to the Clerk, Gérald Lafrenière; and Maxime Fortin and Shaila Anwar and their teams for their ongoing support.

With respect to parliamentary translation and interpretation, this past year has been focused on continuous improvement. We have grown our workforce and increased our use of technology to allow us to manage peaks in demand more easily. We have assigned a translator, Isabelle Rivard, to the Office of Law Clerk and Parliamentary Counsel, where she can provide services directly. We have strengthened our quality assurance to better take into account the Senate's specific requirements.

[Translation]

With respect to interpretation, collaboration between the Senate and the Translation Bureau has been key to delivering our services. Indeed, in February, when the Labour Program ordered that virtual participants must use an ISO-compliant microphone, the Senate's rapid response was to help the Translation Bureau comply quickly with those instructions.

I would also like to thank the Senate Administration for its commitment to implementing protocols to prevent, track and resolve issues related to interpretation. We are also creating a steering committee made up of senior leaders from the Translation Bureau, the Senate and the House of Commons, to make communicating issues and establishing priorities easier.

In addition, I would like to thank the Senate for its willingness to encourage witnesses to appear in person. Thanks to your efforts, in-person interpretation time compared to virtual interpretation time has increased considerably. It is the best way to prevent sound problems.

[Traduction]

Honorables membres du comité, c'est un honneur de vous rencontrer pour la première fois, aux côtés de la greffière principale, Maxime Fortin. Je suis accompagné de Matthew Ball, vice-président des Services au Parlement et Interprétation. Je mentionne aussi la présence dans la salle de notre tout premier directeur des Affaires parlementaires et du Bien-être des interprètes, Martin Montreuil, et de Justine Bret, directrice de l'interprétation et Interprète en chef. Nous sommes heureux d'être ici pour notre rendez-vous annuel afin de faire le point sur les services de traduction et d'interprétation offerts au Sénat.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à souligner l'excellente collaboration entre l'Administration du Sénat et le Bureau de la traduction dans la coordination des services linguistiques. Nous sommes reconnaissants au greffier, Gérald Lafrenière, à Maxime Fortin, à Shaila Anwar et à leur équipe de leur soutien constant.

Du côté de la traduction et de l'interprétation parlementaires, la dernière année s'est inscrite sous le signe de l'amélioration continue. Entre autres, nous avons accru notre effectif et notre recours à la technologie afin de gérer plus facilement les pics de demande. Nous avons intégré une traductrice, Isabelle Rivard, au sein du Bureau du légiste et conseiller parlementaire pour offrir un service de proximité. Et nous avons resserré la surveillance des exigences propres au Sénat dans notre assurance de la qualité.

[Français]

En matière d'interprétation, la collaboration entre le Sénat et le Bureau de la traduction a été un ingrédient essentiel dans la prestation de nos services. En effet, lorsque le Programme du travail a ordonné, en février, que l'utilisation d'un microphone ISO soit obligatoire pour les participants virtuels, la réaction rapide du Sénat a été d'aider le Bureau de la traduction à se conformer rapidement à ces instructions.

Je salue aussi la diligence de l'Administration du Sénat à mettre en place les protocoles requis pour la prévention, le suivi et la résolution des problèmes liés à l'interprétation. D'ailleurs, nous sommes en train de créer un comité directeur composé de cadres du Bureau de la traduction, du Sénat et de la Chambre des communes afin de faciliter la communication des enjeux et l'établissement des priorités.

Enfin, je souligne l'empressement du Sénat à encourager les témoins à comparaître en personne. Grâce à vos efforts soutenus, le temps d'interprétation en personne par rapport au temps d'interprétation en virtuel a considérablement augmenté. Il s'agit du meilleur moyen d'éviter les problèmes de son.

These efforts make it much easier for us to deliver our interpretation services. But more importantly, they are helping us achieve our primary goal: ensuring the health and safety of our interpreters.

[*English*]

Honourable senators, I want to thank you not only for your support but also for your patience. I am very aware of the difficulties that service interruptions and limits on our interpretation capacity can cause for you and your committees.

As far as interruptions are concerned, I can assure you that interpreters who make the difficult decision to suspend services know how much your work is negatively impacted, and they do so very reluctantly. We are currently working on a protocol that will guide decisions in such situations.

It is important to recognize that sound that is adequate for participants is not necessarily adequate for interpreters. We are continuing to work to improve sound quality so we can reduce the number of interruptions and protect our interpreters.

In accordance with the direction we received from the Labour Program, we have commissioned the National Research Council of Canada to conduct sound testing in all parliamentary committee rooms. The recordings required for the testing have been completed, and we are waiting for the audiologists' report.

[*Translation*]

Regarding our interpretation capacity, the prevention of injuries remains above all the key to maintaining our interpretation capacity, and we are continuing our strenuous efforts to preserve it.

That said, there is a worldwide shortage of interpreters, and it is unlikely that our capacity will increase significantly in the short term.

However, I am very proud to point out that, thanks to the sum of all measures that have been taken, we have now returned to the number of hours that we offered to the Senate before the pandemic. This would not have been possible without the extraordinary co-operation we received from the Senate and its administration.

You are already aware that we offer a job to every official languages interpretation graduate from the two universities in Canada that offer that program. But unfortunately, the number of graduates is very low. To increase that number, we have been reaching out to several universities in Quebec to encourage them to launch interpretation programs.

Ces efforts facilitent grandement la prestation de nos services d'interprétation, mais, surtout, ils nous aident à atteindre notre objectif premier, qui est d'assurer la santé et la sécurité de nos interprètes.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, tout en vous remerciant de votre appui, je tiens à vous remercier de votre patience. Je suis très conscient des difficultés que vous occasionnez, à vous et aux comités, les interruptions de service et les limites à notre capacité d'interprétation.

En ce qui concerne les interruptions, sachez que les interprètes qui prennent la décision difficile de suspendre leurs services savent à quel point cela perturbe vos travaux, et le font vraiment à contrecœur. Nous travaillons actuellement à un protocole afin de guider la prise de cette décision.

Il est important de reconnaître qu'un son qui est adéquat pour les participants ne l'est pas nécessairement pour les interprètes. C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts pour améliorer la qualité du son, dans un souci de diminuer les interruptions et de protéger nos interprètes.

Entre autres, conformément à l'instruction du Programme du travail, nous avons commandé au Conseil national de recherches du Canada des tests de son dans toutes les salles de comité du Parlement. Les enregistrements pour ces tests ont eu lieu et nous attendons le rapport des audiologues.

[*Français*]

En ce qui concerne notre capacité d'interprétation, la prévention des blessures demeure avant tout la clé pour maintenir notre capacité en interprétation, et nous poursuivons nos efforts acharnés en vue de la préserver.

Cela dit, compte tenu de la pénurie mondiale d'interprètes qualifiés, il est peu probable que notre capacité s'accroisse de manière notable à court terme.

Je suis toutefois très fier de souligner que, grâce au cumul de toutes les mesures qui ont été prises, nous sommes maintenant revenus au nombre d'heures que nous offrions au Sénat avant la pandémie. Cela n'aurait pas été possible sans l'extraordinaire collaboration que nous avons reçue du Sénat et de son administration.

Vous savez déjà que nous offrons un emploi à tous les diplômés en langues officielles des deux universités qui enseignent l'interprétation au Canada. Malheureusement, le nombre de diplômés est très faible. Nous avons d'ailleurs entamé des démarches auprès de plusieurs universités du Québec afin de les inciter à se doter d'un programme d'interprétation pour accroître le nombre de diplômés.

Our other recruitment method, the accreditation exam, has recently netted us some new freelancers. But once again, the number of interpreters on workplace accommodation and the number of departures mean that we still do not have enough newcomers to increase our capacity. However, we are now holding the exam twice a year rather than just once, in hopes of attracting more candidates, and the next exam will be at the end of June.

In addition, we are preparing a call for tenders for our next freelance interpreter contract. The current contract will expire on June 30, and we hope that the new one will stabilize the help that we receive from freelancers to supplement what our staff interpreters are able to provide.

Lastly, we are currently taking steps to hire a recruitment agency to encourage more interpreters to join the Translation Bureau.

[English]

Honourable senators, as you can see, the Translation Bureau is working tirelessly with all its partners, including the Senate Administration, to improve the services it offers you. I hope I have provided you with a good snapshot of the current situation. Matthew and I will now be happy to answer any questions that you may have.

Senator Boyer: I am very curious about the partnership you have with the University of Ottawa and how that might be enhanced a little by offering an internship program at the Senate. For instance, as a lawyer, I have an internship agreement with the University of Ottawa as an adjunct professor. I'm able to bring in students every semester, and I usually pick two or three that are in common law. They are able to get three credits, and they work for 115 hours for free in my office. The applications are numerous. It might be something to consider that would be attractive to more students wanting to work with the Senate.

Mr. Laporte: In terms of the collaboration with the University of Ottawa for the master's interpretation program, currently we're providing a lot of teaching, so our interpreters are teaching for this program with the University of Ottawa. We also provide internships for almost all the candidates for the second year with the Translation Bureau. We do already have that partnership in place. Honestly, we get very good and solid candidates from this program.

Senator Boyer: Are any of the students able to translate in any of our meetings?

Notre autre voie de recrutement, l'examen d'accréditation, nous a apporté récemment quelques nouveaux pigistes, mais encore une fois, compte tenu du nombre d'interprètes en accommodement de travail et des départs, ce n'est pas assez pour augmenter notre capacité. Néanmoins, dans l'espérance d'attirer plus de candidats, nous tenons maintenant notre examen deux fois par année plutôt qu'une, et le prochain examen aura lieu à la fin de juin.

Nous préparons également un appel d'offres pour notre prochain contrat avec les interprètes pigistes. Le contrat actuel expirera le 30 juin, et nous espérons que le nouveau contrat aura pour effet de stabiliser l'aide que les pigistes nous apportent afin de compléter ce que nos interprètes permanents sont en mesure d'offrir.

Enfin, nous faisons actuellement des démarches pour embaucher une agence de recrutement en vue d'inciter davantage d'interprètes à se joindre au Bureau de la traduction.

[Traduction]

Honorables sénateurs, comme vous pouvez le constater, le Bureau de la traduction travaille sans relâche avec tous ses partenaires, dont l'Administration du Sénat, pour améliorer les services qu'il vous offre. J'espère vous avoir brossé un bon portrait de la situation actuelle. M. Ball et moi nous ferons maintenant un plaisir de répondre à toute question que vous pourriez avoir.

La sénatrice Boyer : Votre partenariat avec l'Université d'Ottawa et la façon dont il pourrait être légèrement amélioré grâce à un programme de stages au Sénat m'intrigue au plus haut point. Par exemple, en tant que juriste, j'ai un accord pour un programme de stages avec l'Université d'Ottawa à titre de professeure associée. Tous les trimestres, je peux accueillir des étudiants, et j'en choisis en général deux ou trois qui étudient en common law. Ils obtiennent trois crédits et travaillent gratuitement pendant 115 heures à mon bureau. Les demandes sont nombreuses. Ce pourrait être quelque chose à envisager et qui pourrait être attrayant pour plus d'étudiants qui veulent travailler avec le Sénat.

M. Laporte : Pour ce qui est de la collaboration avec l'Université d'Ottawa pour le programme de maîtrise en interprétation, nous assumons actuellement une grande part de l'enseignement, donc nos interprètes enseignent dans le cadre de ce programme de l'Université d'Ottawa. Nous offrons également des stages au sein du Bureau de la traduction à la quasi-totalité des candidats de deuxième année. Nous avons déjà un partenariat en place. Franchement, ce programme nous permet d'obtenir de très bons candidats.

La sénatrice Boyer : Est-ce qu'il y a des étudiants qui peuvent traduire à nos réunions?

Mr. Laporte: I'll turn to Matthew for this specific question.

Matthew Ball, Vice-President, Service to Parliament and Interpretation, Translation Bureau, Public Services and Procurement Canada: Yes, actually, graduates from the University of Ottawa master's program do an internship with the Translation Bureau. They are assigned to all sorts of events on the Hill, so it is very likely that they are also coming to the Senate.

Senator Boyer: Great. That's wonderful.

Senator Moodie: I have a question about the protocol that you're developing. I'm wondering if you can tell us a bit more about it. Is this what you're seeing as an accountability mechanism? Are you building in some kind of process for critical or extraordinary incidents that would be examined further by reporting and by a feedback loop that could include senators in the form of the chairs of committees that might have been disrupted by an event that could have occurred?

Mr. Laporte: Thank you for the question, senator. Right now, what we're doing is reviewing all the protocols that are in place. I was referring to a new committee that will be stood up. That will basically be with the Senate, the House of Commons and the Translation Bureau. The goal is to review all the protocols to provide clearer direction.

With what happened, for example, in terms of unforeseen events, we want to make sure we have protocols in place prior to the event appearing. Also, all the steps are being discussed in terms of a feedback loop. This is a very good point that you've raised, senator. We want to make sure we're able to capture all these events and also see where we perhaps have some pattern of similarities to be able to prevent those events from happening again in the future. We're working closely with Mr. Lafrenière and his team to make sure that this information is conveyed at the right level.

[Translation]

Senator Carignan: I would like to know where we are with translation technology. I understand that it is still not quite where it should be. I read on the government's website that there are some places where you do not necessarily recommend using such technology. It depends on nuances and contexts, I understand, but I have never seen any. To my knowledge, I have never seen any committee where such technology was used, but there are sometimes more informal committees where it might be appropriate.

Secondly, I imagine you are the largest translation organization in Canada. I do not think that there is any other entity in Canada with such a large translation capacity. I imagine that you are the leaders.

M. Laporte : Je vais demander à M. Ball de répondre à cette question précise.

Matthew Ball, vice-président, Service au Parlement et Interprétation, Bureau de la traduction, Services publics et Approvisionnement Canada : Oui, en fait, les diplômés du programme de maîtrise de l'Université d'Ottawa font un stage au Bureau de la traduction. Ils sont affectés à toutes sortes d'événements sur la Colline du Parlement, donc il est fort probable qu'ils viennent aussi au Sénat.

La sénatrice Boyer : Super. C'est formidable.

La sénatrice Moodie : J'ai une question à propos du protocole que vous élaborez. Je me demande si vous pourriez nous en parler un peu plus. Est-ce que vous voyez cela comme un mécanisme de reddition de comptes? Comptez-vous y intégrer une sorte de processus en cas d'incidents graves ou extraordinaires qui pourraient être étudiés plus à fond grâce à une boucle de rétroaction ou de signalement incluant les sénateurs qui président les comités qui auraient pu voir leurs travaux perturbés par un incident?

M. Laporte : Merci pour votre question, sénatrice. Actuellement, nous étudions tous les protocoles en place. Je faisais référence à un nouveau comité qui sera mis sur pied. Il regroupera en somme le Sénat, la Chambre des communes et le Bureau de la traduction. L'objectif est de revoir tous les protocoles afin d'en venir à une orientation plus claire.

Dans la foulée, entre autres, des événements imprévus qui sont survenus, nous voulons nous assurer d'avoir des protocoles en place avant que cela se produise. Aussi, on discute de toutes les étapes relatives à une boucle de rétroaction. Vous soulevez un très bon point, sénatrice. Nous voulons nous assurer de pouvoir prévenir tous ces événements, mais aussi cerner de possibles similitudes pour prévenir ces événements à l'avenir. Nous travaillons en étroite collaboration avec M. Lafrenière et son équipe pour nous assurer que ces renseignements sont transmis au bon échelon.

[Français]

Le sénateur Carignan : J'aimerais savoir où nous en sommes avec les technologies de traduction. Je comprends que ce n'est pas encore tout à fait au point. J'ai lu, sur le site Web du gouvernement, qu'il y a certains endroits où vous ne recommandez pas nécessairement d'utiliser ces technologies. Cela dépend des nuances et des contextes, je le comprends, mais je n'en ai jamais vu. À ma connaissance, je n'ai vu aucun comité où on a utilisé ces technologies, mais il y a parfois des comités plus informels où cela pourrait se prêter assez bien.

Deuxièmement, j'imagine que vous êtes le plus gros bureau de traduction au Canada. Je ne crois pas qu'il y a une autre entreprise au Canada qui a un aussi gros système de traduction. J'imagine que vous êtes des précurseurs.

Do you take part in research projects with private sector companies or internally on the progress of specific technologies?

Mr. Laporte: That is an excellent question, senator. I will begin with the second part.

With respect to translation, the bureau is taking part in research projects. A lot of automated translation tools have been tried. That can help us with certain types of texts.

For legal texts, a lot more research is required. Pilot projects are currently being developed. When there are long translations with a lot of repetitions, there will be a significant gain in efficiency in general texts.

Currently, no solution has been put in place across the Translation Bureau, but we are currently testing several systems and seeing how gains can be achieved. These tools have improved enormously in recent years.

We are really keeping abreast of developments and having many meetings with universities, as there is also the issue of education. Translators must be trained to use these new tools. So, we want to ensure that the translator of tomorrow has been trained and will be able to master those tools, and that they will be used wisely.

I am still concerned because I believe that human revision is essential to ensure that there is no loss of quality or quality control. So that is for the first part.

For the second part, in terms of technological tools, for committees more specifically, I will ask Mr. Ball to answer your question.

Mr. Ball: Thank you.

Indeed, you are right to say that translation technology has evolved a lot in recent years. The Translation Bureau already uses it in the Senate. Our interpreters in the booths behind you have access to automated translation. When we receive witnesses' speaking notes, they can quickly be run through to have a quick initial translation that the interpreters can use.

In January 2023, a translation memory was implemented with a corpus of parliamentary texts that is now used by parliamentary committee services. They are thus used for all deliberations and reports you produce in the Senate.

Senator Carignan: I understand that, but I wanted to go a bit further with my question — when talking about replacing humans.

Participez-vous à des projets de recherche avec des entreprises du secteur privé ou à l'interne sur les progrès des technologies en particulier?

M. Laporte : C'est une excellente question, monsieur le sénateur. Je vais commencer par le deuxième aspect.

Sur le plan de la traduction, le bureau participe à des projets de recherche. On a essayé beaucoup d'outils automatisés de traduction. Cela peut nous aider pour certains types de textes.

Pour les textes juridiques, il y a beaucoup plus de recherche à faire. On développe actuellement des projets pilotes. Quand on a justement des traductions de grande envergure où il y a énormément de répétitions, c'est dans les textes généraux qu'il y aura un gain d'efficacité important.

Actuellement, il n'y a pas de solution qui a été mise en place à l'échelle complète du Bureau de la traduction, mais on est en train de mettre à l'essai plusieurs engins et de voir comment on peut faire des gains. Ces outils se sont énormément améliorés au cours des dernières années.

On se tient vraiment à l'affût et on a beaucoup de rencontres avec les universités, car il y a aussi la question de l'enseignement. Il faut que les traducteurs soient formés pour utiliser ces nouveaux outils. Donc, on veut s'assurer que le traducteur de demain aura été formé et sera en mesure de maîtriser ces outils, et qu'on va les utiliser à bon escient.

Je demeure toujours inquiet, parce que je crois que la révision humaine est essentielle, afin de s'assurer qu'on ne perd pas en qualité ni en assurance qualité. Voilà pour le premier aspect.

Pour le deuxième aspect, sur le plan des outils technologiques pour les comités plus précisément, je vais me tourner vers M. Ball pour qu'il réponde à votre question.

M. Ball : Merci.

Effectivement, vous avez raison de dire que les technologies en traduction ont beaucoup évolué au cours des dernières années. Le Bureau de la traduction s'en sert déjà au Sénat. Nos interprètes, dans les cabines qui sont derrière vous, ont accès à la traduction automatique. Lorsqu'on reçoit les notes d'allocution des témoins, on peut les passer rapidement pour faire une première traduction rapide que les interprètes peuvent utiliser.

En janvier 2023, on a mis en place une mémoire de traduction, qui est maintenant utilisée avec un corpus de textes parlementaires par les services des comités parlementaires. On les utilise donc pour toutes les délibérations et les rapports que vous produisez au Sénat.

Le sénateur Carignan : Je comprends cela, mais je voulais aller un peu plus loin dans ma question — quand on parle de remplacer l'humain.

Mr. Ball: I think our CEO already said that human beings provide judgment and a service that a machine cannot provide at this time. For now, the Translation Bureau's approach is that humans can use technological tools to improve efficiency, performance and quality. However, in our opinion, machines will not replace humans in the near future.

Senator Forest: First, I would like to thank all the translators, because I regularly use their excellent services.

I am trying to think outside the box. Canada has many francophone communities outside Quebec. Do you work with those communities to encourage youth to consider a career in translation?

Most such youth are already bilingual at the outset. That could represent an interesting future, given the job opportunities. Do you have any strategies or are you taking steps in francophone communities outside Quebec to attract new translators?

Mr. Laporte: Thank you for the question. We are already working with the Université de Moncton, which offers a translation program. That is one of my priorities as CEO of the Translation Bureau: to find students and encourage them to join translation and interpretation programs, and encourage universities to consider offering an interpretation program, as it is still a graduate program. Only two universities currently offer it.

In addition, the value of the translation and interpretation profession must be reassured. It's a profession in turmoil — it has been mentioned, and Senator Carignan spoke about technological changes. I would also like to say to translators that there is a future in their profession. Yes, it is changing. Tools may do all the tasks that were redundant, like technical tasks that are more in the background, but that is where strategy comes into play. There is a lot of talent potential in the different regions.

Senator Forest: You go to universities that offer the program, but I was thinking that, based on needs, it would be interesting to bring a translator who is from Saint-Boniface and have him or her meet with young undergraduate students. So it is about being more proactive, aggressive or positive, to have a larger pool than just partnerships with universities.

Mr. Laporte: Absolutely. There are discussions with the Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec. To give you an example, that is something that could be replicated in other provinces. Those people can be in touch with

M. Ball : Je pense que notre PDG a déjà dit que l'humain apporte un jugement et un service que la machine ne peut donner pour le moment. Pour l'instant, l'approche du Bureau de la traduction, c'est que les humains peuvent utiliser les outils technologiques pour justement améliorer l'efficacité, le rendement et la qualité. Cependant, pour nous, la machine ne remplacera pas l'humain dans un avenir proche.

Le sénateur Forest : D'entrée de jeu, je voudrais remercier tous les traducteurs et traductrices, parce que j'utilise régulièrement leur excellent service.

J'essaie de penser à l'extérieur de la boîte. Au Canada, il y a plusieurs communautés francophones hors Québec. Faites-vous du démarchage auprès de ces communautés pour encourager les jeunes à réfléchir à une carrière en traduction?

Ce sont déjà des jeunes qui, pour la plupart, sont bilingues dès le départ. Cela pourrait représenter un avenir intéressant, compte tenu des possibilités d'emplois. Avez-vous des stratégies ou faites-vous des démarches dans les communautés francophones hors Québec pour attirer de nouvelles traductrices et de nouveaux traducteurs?

M. Laporte : Je vous remercie de la question. On collabore déjà avec l'Université de Moncton, qui offre un programme de traduction. C'est l'une de mes priorités, comme PDG du Bureau de la traduction : aller chercher des étudiants et les inciter à joindre les programmes de traduction et d'interprétation et demander aux universités de considérer d'offrir un programme d'interprétation, car il s'agit toujours d'un programme de cycle supérieur. Actuellement, il n'y a que deux universités qui l'offrent.

De plus, il faut revaloriser la profession de traducteur et d'interprète. C'est une profession qui est bouleversée — on l'a mentionné, et le sénateur Carignan a parlé des changements technologiques. J'aimerais aussi dire aux traducteurs qu'il y a un avenir dans leur profession. Oui, elle est en train de changer. Les outils prendront peut-être toutes les tâches qui étaient redondantes, comme les tâches techniques qui sont plutôt à l'arrière-plan, mais c'est là que le côté stratégique va ressortir. On a un beau potentiel de talents dans différentes régions.

Le sénateur Forest : Vous allez dans les universités qui offrent déjà le programme, mais je pensais que, selon les besoins, il serait intéressant d'amener un traducteur ou une traductrice originaire de Saint-Boniface et de lui faire rencontrer de jeunes étudiants du premier cycle à l'université. Il s'agit donc de faire des démarches plus proactives, agressives ou positives, pour avoir un bassin plus large que les seuls partenariats avec les universités.

Mr. Laporte : Tout à fait. On a des discussions avec l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec. Pour vous donner un exemple, c'est quelque chose qu'on pourrait répliquer dans d'autres provinces. Ces gens peuvent être

guidance counsellors, even in high school, to tell youth who are considering their future career that there are excellent job opportunities. Contrary to what people think, the number of opportunities is obviously increasing considerably. Beyond universities, work needs to be done to promote this profession very early, even in primary school, when children ask what translators and interpreters do. We need to tell them that, yes, there are career opportunities in this field, that it is a growing trade.

Senator Forest: Thank you. You translated my thoughts well.

[English]

Senator Bovey: I'd like to thank all the translators for the work they've done.

I'd like to pick up on what my colleague Senator Forest has said and move the conversation outside Quebec. In Manitoba we have L'Université de Saint-Boniface. When I was a new senator here, there was an inquiry on francophone universities across the country. What work are you doing with those universities? Saint-Boniface is a francophone university, as you know, drawing international students, francophone students from around the world. Many decide to stay in Manitoba. I wonder what work you've done with them, where they are in terms of translation programs and what work is being done with the provinces to try to encourage other provinces to develop such programs, especially given the job opportunities that you say are out there.

Mr. Laporte: I'm less familiar with the specifics of the University of Manitoba, but maybe Matthew has more information to share.

Senator Bovey: Excuse me. L'Université de Saint-Boniface, not the University of Manitoba.

Mr. Ball: It's a happy coincidence. I am myself from Winnipeg and grew up and went to the University of Manitoba, not L'Université de Saint-Boniface. It was a college at the time.

To answer your question broadly, the Translation Bureau does a lot of work with universities. We meet regularly with the Canadian Association for Translation Studies. We've met on numerous occasions with the Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec and with the Association of Translators and Interpreters of Ontario, or ATIO, in Ontario.

We also do proactive activities. We send staff interpreters and translators to career fairs around the country when possible. There was a bit of a hiatus during COVID, but we expect those

en contact avec des conseillers en orientation, même à l'école secondaire, pour dire justement aux jeunes qui réfléchissent à leur carrière future qu'il y a des possibilités d'emploi et qu'elles sont excellentes. Contrairement à ce que les gens pensent, on voit le volume de possibilités qui augmente considérablement. Ce n'est pas uniquement les universités, mais il faut travailler pour valoriser ce métier très tôt, même à l'école primaire, quand les enfants se demandent ce que font les traducteurs et les interprètes. Il faut pouvoir leur dire que oui, il y a des possibilités d'avenir dans ce domaine, que c'est un métier en évolution.

Le sénateur Forest : Merci. Vous avez bien traduit ma pensée.

[Traduction]

La sénatrice Bovey : J'aimerais remercier tous les traducteurs pour leur travail.

J'aimerais reprendre là où mon collègue, le sénateur Forest, s'est arrêté et amener la conversation à l'extérieur du Québec. Au Manitoba, il y a l'Université de Saint-Boniface. Quand je suis arrivée au Sénat, il y a eu une étude sur les universités francophones à l'échelle du pays. De quelle façon collaborez-vous avec ces universités? Saint-Boniface est une université francophone, comme vous le savez, qui attire des étudiants étrangers, des étudiants francophones du monde entier. Beaucoup décident de rester au Manitoba. Je me demande quelle est votre collaboration avec elles, où en sont leurs programmes de traduction et ce qui est fait auprès des gouvernements provinciaux pour les inciter à concevoir de tels programmes, surtout compte tenu des possibilités d'emploi dont vous parlez.

M. Laporte : Je suis moins au courant des particularités de l'Université du Manitoba, mais peut-être que M. Ball a des renseignements à vous communiquer là-dessus.

La sénatrice Bovey : Je vous demande pardon, mais c'est l'Université de Saint-Boniface, pas l'Université du Manitoba.

M. Ball : C'est un heureux hasard. Je suis moi-même originaire de Winnipeg et j'ai fréquenté l'Université du Manitoba et non l'Université de Saint-Boniface. À l'époque, c'était un collège.

Pour répondre de façon générale à votre question, le Bureau de la traduction collabore beaucoup avec les universités. Nous rencontrons régulièrement les représentants de l'Association canadienne de traductologie. Nous avons rencontré les représentants de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec et de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario, ou ATIO, à maintes reprises.

Nous tenons aussi des activités de manière proactive. Quand c'est possible, nous envoyons des interprètes et des traducteurs aux salons des carrières partout au pays. Il y a eu une petite

activities to resume. We also do smaller-scale things. We host a workshop we call “A Taste of Interpretation,” where we invite pages from the Senate and the other place to participate and to learn about the career of interpretation. There are lots of small-scale projects that we do, as well as bigger discussions that we’re having at the same time.

We also have, in some sense, a limited role. The mandate of the bureau is to provide services to Parliament, not to go more broadly. But we try to do what we can to make sure that young Canadians understand and value the careers that are available in interpreting and translation.

I myself am a good example. When I joined the bureau in 1907, I didn’t think I would still be here now and here we are. It’s to say that the Translation Bureau is a great place to work, and we have staff who have been with the bureau for decades such as myself. It’s a message that we try to share every time we have the opportunity to do so.

Senator Bovey: Does L’Université de Saint-Boniface have a translation degree?

Mr. Ball: I’m not sure, to be honest. I know they offer translation courses. I’m not sure which degree it is, if it’s an undergrad.

Senator Bovey: I would suggest it might be a good idea to get translators across the country together to try to work with the Government of Manitoba and L’Université de Saint-Boniface to develop those programs.

[Translation]

The Chair: Could you tell me the status of the remote translator project, for those who would be working remotely? Tests were begun, but there has been no word since. Could you tell us about that?

Mr. Laporte: There is a pilot project that is in the early stages with the House of Commons. The first tests took place two weeks ago. We are currently compiling data to see how it works. We are happy to be working with the House of Commons multimedia services team and the Senate Administration, but all that is still at the pilot project stage. We are gathering data to see what lessons we have learned, what improvements are needed, how things work and the repercussions for interpreters. That is where we are at with the pilot project.

pause pendant la COVID, mais nous prévoyons la reprise de ces activités. Nous faisons aussi des choses à plus petite échelle. Nous avons tenu un atelier d’initiation à l’interprétation à l’intention des pages du Sénat et de l’autre Chambre qui sont invités à y participer et à découvrir la carrière d’interprète. Nous avons beaucoup de projets à petite échelle de même que des discussions de plus grande envergure qui ont cours en même temps.

Dans une certaine mesure, notre rôle est aussi limité. Le mandat du Bureau est de fournir des services au Parlement, et non d’avoir une portée plus large. Nous tentons toutefois de faire notre possible pour veiller à ce que les jeunes canadiens comprennent la valeur des carrières qui s’offrent à eux dans le domaine de l’interprétation et de la traduction.

Je suis un bon exemple. Quand je suis arrivé au Bureau en 1907, je ne croyais pas que j’y serais encore aujourd’hui et, pourtant, voilà où nous en sommes. Je dis simplement que le Bureau de la traduction est un merveilleux endroit où travailler et que nous avons des employés qui sont là depuis des décennies, comme moi. C’est un message que nous essayons de transmettre chaque fois que nous en avons l’occasion.

La sénatrice Bovey : Est-ce que l’Université de Saint-Boniface offre un diplôme en traduction?

M. Ball : Je n’en suis pas certain, pour être franc. Je sais qu’elle offre des cours en traduction. Je ne pourrais pas dire dans le cadre de quel diplôme et si c’est au premier cycle.

La sénatrice Bovey : Je crois que ce pourrait être utile de réunir les traducteurs de partout au pays pour qu’ils tentent de travailler avec le gouvernement du Manitoba et l’Université de Saint-Boniface à la conception de ces programmes.

[Français]

La présidente : Pourriez-vous m’indiquer où en est le projet de traducteur à distance, pour ceux qui seraient en télétravail? On a commencé à faire des tests, mais on n’en a pas entendu parler depuis. Pourriez-vous nous en parler?

M. Laporte : On a un projet pilote au stade embryonnaire avec la Chambre des communes. Les premiers tests ont eu lieu il y a deux semaines. Nous sommes en train de compiler des données pour voir comment cela fonctionne. Nous serons heureux de collaborer avec l’équipe des services multimédias de la Chambre des communes et l’Administration du Sénat, mais tout cela est encore au stade de projet pilote. Nous sommes en train de recueillir plus de données et de voir quelles leçons nous avons apprises, les améliorations nécessaires, le fonctionnement et les répercussions pour les interprètes. C’est là où nous en sommes avec ce projet pilote.

The Chair: Thank you. You spoke about new translators you have been able to hire. Could you give us a number, and how many you are lacking?

Mr. Laporte: As for new translators, we held our accreditation exam in January. Unfortunately, although over 10 people passed, 10 people joined the Translation Bureau, not as salaried employees, but as freelancers. When I look at our workforce, we currently have 54 active salaried interpreters. There are 13 who are on leave or have been assigned to other duties. There are also 63 freelancers. So, there is a total of about 117 active people who can offer their interpretation services to the House of Commons and Senate.

The Chair: How many do you lack? You normally have a pool.

Mr. Laporte: It is hard to have a precise number. Since we use freelancers, their schedules can vary. Some are available two days per week, and others, five days per week. At this time, we have the resources needed to offer the services we offered prior to the pandemic.

However, when I look at the demographic curve of our interpreters, I see that a lot of people will be retiring in the coming years. There is a major need for recruitment. We want to always be able to increase our service offer. Every extra interpreter that we can attract to work at the Translation Bureau is a huge bonus for us. Obviously, I would like to be able to increase our workforce by 15% to 20%. That would be reassuring. That would allow us to offer better coverage for events, both in the Senate and the House of Commons.

The Chair: Thank you very much. Are there other questions or comments? If not, I would like to thank Maxime for his report and Mr. Laporte and Mr. Ball for their questions, answers and comments. Thank you very much. Have a good day.

Colleagues, our next agenda item is the report of the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets concerning committee budgets.

Shaila Anwar, Clerk Assistant, Committees Directorate, will now join us as a witness. I believe I understand that Senator Forest will give some opening remarks and Shaila will help answer any questions.

As usual, this presentation will be followed by a question period. Senator Forest, the floor is yours.

Senator Forest: Thank you. Honourable senators, on behalf of the chair of the subcommittee, I have the honour to present the Fifteenth Report of the Subcommittee on Senate Estimates and

La présidente : Merci. Vous avez parlé de nouveaux traducteurs que vous avez réussi à embaucher. Pouvez-vous me donner leur nombre, et combien vous en manque-t-il?

M. Laporte : En ce qui a trait aux nouveaux traducteurs, nous avons tenu notre examen d'accréditation en janvier. Malheureusement, même si plus de 10 personnes ont réussi, 10 personnes se sont jointes au Bureau de la traduction, non pas à titre d'employés salariés, mais à titre de pigistes. Quand je regarde nos effectifs, on a 54 interprètes salariés qui sont actifs en ce moment. On en a 13 qui sont en congé ou en modification de tâche. On a aussi 63 pigistes. Il y a donc, au total, environ 117 personnes actives qui peuvent offrir leurs services en interprétation à la Chambre des communes et au Sénat.

La présidente : Combien vous en manque-t-il? Ordinairement, vous avez un bassin.

M. Laporte : Il est difficile d'en arriver à un nombre précis. Comme nous avons recours à des pigistes, leurs horaires peuvent varier. Certains sont disponibles deux jours par semaine, et d'autres, cinq jours par semaine. Actuellement, nous avons les ressources nécessaires pour offrir les services que nous offrons avant la pandémie.

Toutefois, quand je regarde la courbe démographique de nos interprètes, je vois qu'il y a beaucoup de gens qui prendront leur retraite au cours des prochaines années. Il y a un besoin criant de recrutement. On veut toujours être en mesure d'augmenter notre offre de service. Chaque interprète de plus qu'on peut attirer pour travailler au Bureau de la traduction, c'est un gros plus pour nous. Évidemment, j'aimerais être en mesure d'augmenter notre effectif de 15 à 20 %; ce serait rassurant. Cela nous permettrait d'offrir une meilleure couverture pour les événements, tant au Sénat qu'à la Chambre des communes.

La présidente : Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires? Sinon, j'aimerais remercier Maxime de son rapport et MM. Laporte et Ball de leurs questions, réponses et commentaires. Merci beaucoup. Bonne journée.

Chers collègues, le prochain article à l'ordre du jour est le rapport du Sous-comité des dépenses du Sénat et des budgets de comités concernant les budgets de comités.

Shaila Anwar, greffière adjointe à la Direction des comités, va maintenant se joindre à nous en tant que témoin. Je crois comprendre que le sénateur Forest fera des remarques préliminaires et que Shaila aidera à répondre aux questions.

Comme d'habitude, cette présentation sera suivie d'une période de questions. Sénateur Forest, la parole est à vous.

Le sénateur Forest : Merci. Honorables sénateurs, au nom de la présidence du sous-comité, j'ai l'honneur de présenter le 15^e rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et

Committee Budgets, which includes recommended allocations for three committee budgets.

Before discussing these, I would like to give you some context. For the current 2023-24 fiscal year, the total funds available for committee expenses will be \$2.2 million, less \$320,820 for witness expenses, leaving \$1.882 million for release for committee budgets.

This is the third allocation for committee budgets for the current fiscal year. You may recall that the Committee on Internal Economy has already approved three travel activities — for the Agriculture, Fisheries and Foreign Affairs committees — and one general expenses budget — for the Committee on Indigenous Peoples — for a total release to date of \$406,527.

The subcommittee met last week to review three budget requests.

The subcommittee met with the Chair and deputy chair of the Committee on Agriculture and Forestry, who presented a budget request with proposed expenditures of \$195,560 for two activities in relation to the committee's study on the status of soil health in Canada.

Activity 1 is fact-finding in Western Canada for \$128,262 and includes funds for 10 senators and 4 parliamentary staff to travel.

Activity 2 is fact-finding in Rome, Italy for \$66,940, and includes funds for two senators and two parliamentary staff to travel.

Both activities are proposed for the summer adjournment.

The subcommittee felt that the Western Canada activity, which includes visits to various agricultural research centres, farms and irrigation facilities, aligns well with the committee's study and appreciates the committee's efforts to ensure that costs for this trip are reasonable.

With respect to the visit to Rome, the subcommittee was told that the purpose would be to meet with representatives of the UN Food and Agricultural Organization. We also heard that the committee's intended travel dates would be only a few weeks after the annual plenary session of the Global Soil Partnership.

Your subcommittee reviewed the request and after careful consideration recommends the release of funds for Activity 1, in Western Canada, in the amount of \$128,262.

With respect to Activity 2, we were surprised that the committee would not take advantage of the opportunity to attend the annual plenary session. After discussion, the subcommittee agreed to defer consideration of Activity 2, and encourages the

des budgets de comités, qui comprend des affectations recommandées pour trois budgets de comité.

Avant d'en discuter, je voudrais vous donner le contexte. Les fonds totaux prévus au budget de 2023-2024 seront de 2,2 millions de dollars. Nous allons retenir 320 820 \$ pour les dépenses des témoins pour leurs frais de déplacements, ce qui laisse 1,882 million de dollars pour les budgets des comités.

Il s'agit de la troisième allocation des budgets des comités pour le présent exercice financier. Vous vous souvenez peut-être que le Comité de la régie interne a déjà approuvé trois voyages — pour les comités de l'agriculture, des pêches et des affaires étrangères — et un budget de dépenses générales — pour le Comité des peuples autochtones —, pour un montant total de 406 527 \$.

Le sous-comité s'est réuni la semaine dernière pour examiner trois demandes de budget.

Le sous-comité a rencontré le président et la vice-présidente du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, qui a présenté une demande de budget avec des dépenses proposées de 195 560 \$ pour deux activités liées à l'étude sur la santé des sols au Canada.

L'activité 1 est une mission d'étude dans l'Ouest canadien pour 128 262 \$, y compris des fonds pour les déplacements de 10 sénateurs et de 4 membres du personnel parlementaire.

L'activité 2 est une mission d'étude à Rome, en Italie, pour 66 940 \$, y compris des fonds pour les déplacements de deux sénateurs et deux membres du personnel parlementaire.

Les deux activités sont proposées pour l'ajournement de l'été.

Le sous-comité estime que l'activité dans l'Ouest canadien, qui inclut des visites dans divers centres de recherche agricole, des fermes et des installations d'irrigation, s'aligne bien avec cette étude. Le sous-comité apprécie les efforts du comité en vue de s'assurer que les coûts du voyage sont raisonnables.

En ce qui concerne la visite à Rome, le sous-comité a été avisé que l'objectif était de rencontrer des représentants de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Nous avons également appris que les dates de voyage prévues par le comité se situeraient quelques semaines après l'assemblée plénière annuelle du Partenariat mondial sur les sols.

Votre sous-comité a étudié cette demande et, après son étude, il recommande de débloquer des fonds pour l'activité 1, dans l'Ouest canadien, d'une somme de 128 262 \$.

En ce qui concerne l'activité 2, à Rome, nous avons été surpris que le comité ne profite pas de l'occasion d'assister à l'assemblée plénière annuelle. Après discussion, le sous-comité a décidé de reporter l'examen de l'activité 2 et encourage le

committee to reconsider this activity so that it aligns with the plenary session dates, as they felt that attending the group meetings would give more added value to this activity.

Your subcommittee also met with the Chair of the Fisheries and Oceans Committee, who presented two budget applications.

The first budget application contained a proposed expenditure of \$11,003 for one travel activity in relation to the committee's general mandate to study issues relating to the management of Canada's fisheries and oceans.

These funds would be to permit one senator to attend the Aqua Nor aquaculture conference in Trondheim, Norway. We were informed that this is the world's largest aquaculture technology exhibition and would offer an opportunity for the committee to update its knowledge in this area, since its last report on aquaculture in 2015.

Your subcommittee reviewed the request and after careful consideration recommends the release of funds in the amount of \$11,003 for Activity 1.

The second budget from the Committee on Fisheries contains a proposed expenditure of \$98,914 for one travel activity to Newfoundland for fact-finding and public hearings. This is in relation to the committee's study on Canada's seal populations and includes funds for eight senators, 2 senators' staff and 10 parliamentary staff to travel.

Your subcommittee notes that the committee had submitted a similar budget this past February, which contained funds for 12 members to travel. At the time, the subcommittee felt that the economic situation required a more prudent approach to the use of public funds and encouraged the committee to consider reducing their delegation and looking at other measures to cut costs.

Your subcommittee therefore was pleased to receive the revised request, which reduced the delegation to eight senators and cut one day of public hearings. Your subcommittee notes that public hearings outside of Ottawa will nevertheless require the use of parliamentary resources to support interpretation and transcription.

Upon reflection, the subcommittee recommends the release of funds for Activity 1, in the amount of \$98,914, on condition that the committee travel during a non-sitting week. The subcommittee includes this caveat so that already stretched support services are not further constrained.

comité à reconstruire cette activité, afin qu'elle corresponde aux dates auxquelles se tiendra l'assemblée plénière. Le sous-comité estime que la participation aux réunions de l'assemblée plénière ajouterait une plus-value à cette activité.

Ensuite, le sous-comité a rencontré le président du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, qui a présenté deux demandes de budget.

La première demande de budget propose une dépense de 11 003 \$ pour une activité de voyage liée au mandat général du comité, qui est d'étudier les questions relatives à la gestion des pêches et des océans du Canada.

Ces fonds permettraient à un sénateur d'assister à la conférence sur l'aquaculture Aqua Nor à Trondheim, en Norvège. Nous avons été avisés qu'il s'agit de la plus grande exposition de technologies aquacoles au monde et que cette conférence offrirait au comité l'occasion de mettre à jour ses connaissances dans ce domaine, depuis son dernier rapport sur l'aquaculture en 2015.

Votre sous-comité a examiné la demande et, après réflexion, recommande le déblocage de fonds d'un montant de 11 003 \$ pour l'activité 1.

Le deuxième budget du Comité des pêches concerne une dépense proposée de 98 914 \$ pour une mission d'étude et des audiences publiques à Terre-Neuve. Cette activité est liée à son étude sur les populations de phoques au Canada et comprend des fonds pour le déplacement de 8 sénateurs, 2 membres du personnel des sénateurs et 10 membres du personnel parlementaire.

Votre sous-comité note que le comité avait soumis un budget semblable en février dernier, qui prévoyait des fonds pour le déplacement de 12 membres. À l'époque, le sous-comité était d'avis que la situation économique a exigé une approche plus prudente de l'utilisation des fonds publics et a encouragé le comité à envisager de réduire la délégation et à adopter d'autres mesures pour réduire les coûts.

Votre sous-comité a donc été heureux de recevoir une demande révisée, prévoyant une réduction de la délégation à huit sénateurs et une journée de moins pour les audiences publiques. Votre sous-comité note que les audiences publiques tenues à l'extérieur d'Ottawa nécessiteront néanmoins l'utilisation de ressources parlementaires pour l'interprétation et la transcription.

Après réflexion, le sous-comité recommande le déblocage de fonds pour l'activité 1 d'un montant de 98 914 \$, à condition que le comité se déplace pendant une semaine où le Sénat ne siège pas. Le sous-comité inclut cette mise en garde afin que les services de soutien, qui fonctionnent déjà à plein rendement, ne soient pas encore plus limités.

Finally, we note that the funds previously approved by the Committee on Internal Economy in February, in the amount of \$116,933 for the committee to conduct a similar activity in relation to their study will not be used by the committee and can therefore be returned to the pool of available funds for committee activities.

Thus, for the current fiscal year, today's recommended release of \$238,537 brings us to a total for the current fiscal year of \$553,991 for four committee travel activities, one conference and one general expenses budget, leaving \$1,328,009 for the remainder of the fiscal year. We note that two more budgets are expected, before the Senate rises for the summer.

Unless there are further questions, colleagues, I recommend the adoption of the report.

The Chair: Are there any questions or comments for Senator Forest? For Ms. Anwar? Seeing none, I thank you, Senator Forest.

Moved by Senator Forest:

That the Fifteenth Report of the Subcommittee on the Senate Estimates and Committee Budgets be adopted.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

The next agenda item is the report by the Subcommittee on Human Resources concerning the Annual Health and Safety Committee Report. This report is for information only.

Toni Francis, Chief Human Resources Officer, and Shannon Montgomery, Occupational Health, Safety and Wellness Officer, Human Resources Directorate, will join us as witnesses.

This presentation will be followed by a question period.

Senator Saint-Germain, I believe you will present your comments and we will then proceed with a question period.

Senator Saint-Germain: This report is provided to you for information purposes. It is the eighth report by the subcommittee. This is the 2022 annual report on occupational health and safety, which has been included in your documentation. The annual report summarizes occupational health and safety compliance activities undertaken at the Senate in accordance with legal obligations.

Enfin, on note que les fonds déjà approuvés par le Comité de la régie interne en février pour un montant de 116 933 \$ et visant à autoriser le Comité des pêches à tenir une activité semblable sur la même étude ne seront pas utilisés par le comité et peuvent être retournés dans l'enveloppe des fonds disponibles pour les travaux des comités.

Donc, pour le présent exercice financier, le déblocage de fonds de 238 537 \$ qui est recommandé aujourd'hui nous amène à un total de 553 991 \$ pour quatre activités de voyage de comité, une conférence et un budget de dépenses générales, ce qui laisse 1 328 009 \$ pour le reste de l'année financière. Nous notons que deux autres budgets sont attendus avant que le Sénat ne s'ajourne pour l'été.

À moins qu'il y ait des questions, je recommande l'adoption de ce rapport.

La présidente : Y a-t-il des questions ou des commentaires pour le sénateur Forest? Pour Mme Anwar? N'en voyant aucune, je vous remercie, sénateur Forest.

Le sénateur Forest propose :

Que le 15^e rapport du Sous-comité des dépenses du Sénat et des budgets de comités soit adopté.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée.

Le prochain article à l'ordre du jour est le rapport du Sous-comité des ressources humaines au sujet du rapport annuel du comité de santé et sécurité. Ce rapport est pour information seulement.

Toni Francis, dirigeante principale des ressources humaines, et Shannon Montgomery, agente en santé, sécurité et mieux-être au travail à la Direction des ressources humaines, vont se joindre à nous en tant que témoins.

Cette présentation sera suivie d'une période de questions.

Sénatrice Saint-Germain, je crois que vous allez nous présenter vos commentaires et ensuite, nous passerons à la période de questions.

La sénatrice Saint-Germain : Ce rapport vous est soumis pour information. C'est le huitième rapport du sous-comité. Ce rapport est le rapport annuel de 2022 sur la santé et la sécurité au travail, qui a été ajouté à votre documentation. Le rapport annuel résume les activités de conformité en matière de santé et de sécurité au travail réalisées par le Sénat en fonction de ses obligations légales.

Given the relaxation of COVID-19 measures over the last year, the Senate's occupational health, safety and wellness team has been able to focus on other key areas related to occupational health and safety.

Among the main activities you will find listed in the report, I would like to highlight the introduction of mandatory training, the launch of the LifeWorks Employee and Family Assistance Program platform, and the support from the Occupational Health and Safety Committee, who completed 100% of required workplace inspections. This proactive identification of workplace hazards contributed to correcting 107 potential near misses in the workplace.

Now that you have been apprised of this report, once you have asked your questions and we have been informed, we will make the report public on IntraSen, under the same tab as the previous reports.

Thank you.

The Chair: Thank you, Senator Saint-Germain.

[English]

Ms. Francis, do you have any comments on the report or anything to add?

Toni Francis, Chief Human Resources Officer, Human Resources Directorate: Good morning, senators. I will just say that I'm really proud of the work the team is doing. We have very dedicated committee members on the health and safety committees and the policy committee.

This year, 250 locations were inspected. We're seeing a great continuation of reports of near misses. We're excited to be launching our revised ergonomic website next week. In 2021, we mentioned that we would include ergonomic issues in our near misses, so we are enabling employees to be able to access information to make sure that they are working safely and comfortably. Also, my colleagues Shannon and Linda will provide virtual coaching sessions to ensure we're sitting and working properly, and using our tools. She walked into my office the other day and said, I needed an ergonomic assessment. So we're very happy to be able to do that.

In the context of employees who may be working from home, that we can ensure additional safeties to make sure that they can virtually have access to services and support to be coached on

En raison de l'assouplissement des mesures relatives à la COVID-19 au cours de la dernière année, l'équipe responsable de la santé et de la sécurité au travail et du mieux-être au travail du Sénat a pu se concentrer sur d'autres domaines clés sur le plan de la santé et de la sécurité au travail.

Au nombre des principales activités recensées que vous trouverez dans le rapport, je voudrais mettre l'accent sur le lancement de la formation obligatoire, le lancement de la plateforme LifeWorks du Programme d'aide aux employés et à la famille et le soutien au comité de santé et sécurité au travail, qui a effectué 100 % des inspections requises sur les lieux de travail. Cette identification proactive des risques a contribué à corriger 107 accidents évités de justesse sur les lieux de travail.

Maintenant que ce rapport vous a été présenté, quand vous aurez posé vos questions et que nous en aurons été informés, nous rendrons le rapport annuel public sur IntraSen, dans le même onglet que les rapports précédents.

Je vous remercie.

La présidente : Merci, sénatrice Saint-Germain.

[Traduction]

Madame Francis, aviez-vous des remarques à faire sur le rapport ou quelque chose à ajouter?

Toni Francis, dirigeante principale des ressources humaines, Direction des ressources humaines : Bonjour, sénateurs. Je dirai simplement que je suis vraiment fière du travail effectué par l'équipe. Nous avons des membres très dévoués au sein du comité sur la santé et la sécurité et du comité des politiques.

Cette année, nous avons inspecté 250 emplacements. Nous constatons qu'il y a toujours un grand nombre d'accidents évités de justesse qui sont signalés. Nous sommes emballés de lancer la semaine prochaine la nouvelle version de notre site Web sur l'ergonomie. En 2021, nous avons mentionné que les questions d'ergonomie figureraient dans les accidents évités de justesse, donc nous permettons aux employés d'accéder aux renseignements nécessaires pour travailler de façon sûre et confortable. Aussi, mes collègues, Mmes Montgomery et Sabourin, vont fournir des séances d'encadrement virtuelles pour veiller à ce que l'on aménage l'espace et travaille adéquatement, et à ce que l'on utilise les outils. L'autre jour, elle est entrée dans mon bureau et m'a dit que j'avais besoin d'une évaluation ergonomique. Donc, nous sommes très heureux de pouvoir le faire.

Dans le contexte des employés qui travaillent à domicile, nous pouvons prendre des mesures supplémentaires pour veiller à ce qu'ils puissent tous avoir un accès virtuel aux services et au

how to work safely and ensure that all Senate workplaces are managed effectively.

We're seeing great use of our EFAP programs. We held 12 sessions this year, some highly attended by our employees across the entire organization. We're happy to see that. We will be focused next year on the hazard prevention program, which is part of our compliance obligations with the Canada Labour Code. Everything else has been met.

We'll continue with psychological safety and focus on wellness in the next year, and we are excited to report on that in our next report. Thank you so much.

The Chair: Thank you.

Senator Loffreda: Thank you for the presentations. Ms. Francis, thank you for being here this morning. I'm reading that you completed 100% of the required workplace inspections in your 2022 highlights, and this proactive identification contributed to the correction of 107 workplace hazards. It seems like a high number, and I would like to have some comments on your part. Is that a trend? Are the workplace hazards increasing, and what are we doing with respect to prevention? Because in preventing the workplace hazards, obviously we will have fewer incidents.

Ms. Francis: I think we're seeing a report of increased reportings, which certainly helps with identifying issues. The deficiencies — I think that's what maybe the trend is. We're getting more reporting. We also have more presence on site in the last year, so maybe some things weren't noticed because of COVID. If we have more things that are being noticed, then we definitely saw a report of more incidents in light of the fact that we're present and physically here.

We included ergonomics because we said in the last year that we would be including that, because we find that if we are able to identify ergonomic issues and address them through coaching and the services that we have for employees or replacing equipment, then we're avoiding the long-term injuries, WSIB claims and things like that. Wrapping those in has helped to mitigate risk on the other end of WSIB claims, but it does increase our reporting on the deficiencies or near misses.

The Chair: Any other questions or comments for Ms. Francis or for Senator Saint-Germain? If not, thank you very much.

soutien afin d'obtenir l'encadrement nécessaire à un travail sûr et pour veiller à ce que tous les lieux de travail du Sénat soient efficacement gérés.

Nous constatons un grand recours à nos programmes d'aide aux employés et à leur famille. Nous avons tenu 12 séances cette année, beaucoup d'employés au sein de l'organisation ayant pris part à certaines d'entre elles. Nous en sommes heureux. L'an prochain, nous mettrons l'accent sur le programme de prévention des risques, qui fait partie des obligations que nous impose le Code canadien du travail. Toutes les autres obligations ont été réalisées.

Nous allons poursuivre avec la sécurité psychologique et mettre l'accent sur le mieux-être au cours de la prochaine année, et nous sommes emballés à l'idée d'aborder la question dans notre prochain rapport. Merci beaucoup.

La présidente : Merci.

Le sénateur Loffreda : Merci pour vos déclarations. Madame Francis, merci d'être des nôtres ce matin. Je vois dans les faits saillants de 2022 que vous avez effectué 100 % des inspections requises sur le lieu de travail et que cette identification proactive a contribué à corriger 107 risques dans le lieu de travail. Ce nombre me paraît élevé, et j'aimerais obtenir quelques remarques de votre part. Est-ce une tendance? Est-ce que les risques dans le lieu de travail sont en hausse, et que faisons-nous pour les prévenir? En prévenant les risques dans le lieu de travail, évidemment, nous allons avoir moins d'incidents.

Mme Francis : Nous constatons qu'il y a davantage de signalements, ce qui est certes utile pour cerner les problèmes. Les lacunes, je crois que c'est peut-être là qu'il y a une tendance. Nous recevons plus de signalements. Nous sommes également plus nombreux sur place que l'an dernier, donc peut-être que certaines choses n'étaient pas remarquées en raison de la COVID. Si plus de choses sont remarquées, alors nous avons assurément vu le signalement des incidents augmenter à la lumière du fait que nous sommes physiquement sur place.

Nous avons inclus l'ergonomie parce que nous avons dit l'an dernier que ce serait fait, car nous constatons que, si nous sommes en mesure de cerner les problèmes ergonomiques et d'y remédier grâce à l'encadrement et aux services offerts aux employés ou en remplaçant l'équipement, nous évitons les blessures à long terme, les réclamations à la Commission de la sécurité et de l'assurance des travailleurs, ou CSAT, ce genre de choses. Régler ces cas contribue à limiter les risques de réclamations à la CSAT au bout du compte, mais aussi à augmenter le nombre de lacunes et d'accidents évités de justesse qui sont signalés.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou commentaires à l'intention de Mme Francis ou de la sénatrice Saint-Germain? Sinon, je vous remercie infiniment.

Colleagues, the next item concerns an amendment to the *Senate Administrative Rules* to streamline the Senate's processing of requests to use its intellectual property for commercial purposes. Mélisa Leclerc, Director, Communications Directorate; and David Groves, Legal Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel will now join us as witnesses.

As usual, this presentation will be followed by questions for Mélisa and David.

David Groves, Legal Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel: Thank you, senators. We are before you today with a proposal to amend one section of the *Senate Administrative Rules*. The provision in question, section 11 of chapter 303 — it's in the briefing note, but I can read it for you later if you would like — currently states that the permission of steering is required for any commercial use of Senate intellectual property unless that use amounts to fair dealing, and we can talk about that later if you would like. We are asking that the provision be expanded so that steering's permission is only required when the commercial use is significant or where any exception to the scope of intellectual property contained in the statute applies.

The Senate creates and owns a growing amount of IP. For example, recordings of debates, the recording of this committee meeting happening right now, photographs and videos including portraits of senators, and materials made available on the website produced by the Communications Directorate and so on. Over the last few years, we have observed a steady increase in requests from members of the public to use that intellectual property in a wide range of contexts — biographies, academic publications, documentaries, promotional materials.

Per the *Senate Administrative Rules*, the administration is tasked with answering these requests and to address them, the Communications Directorate and our office developed a permission process over the last couple of years to ensure that the right parties in the administration are contacted to seek the necessary approval. Because of the wording of the provision at issue before you, we must come to steering with every request that has a commercial element, no matter how significant or insignificant. As an example, we often receive requests from academics publishing biographies of former senators. They will make clear to us when asked that they would like one photograph, they intend to put it on one page in the book, and they intend to print an extremely small run, maybe 500 to 1,000 copies.

Chers collègues, le point suivant concerne un amendement au *Règlement administratif du Sénat* visant à simplifier le traitement par le Sénat des demandes d'utilisation de sa propriété intellectuelle à des fins commerciales. Mélisa Leclerc, directrice, Direction des communications, et David Groves, conseiller juridique, Bureau du légiste et conseiller parlementaire, vont maintenant se joindre à nous à titre de témoins.

Comme d'habitude, cet exposé sera suivi de questions adressées à Mme Leclerc et M. Groves.

David Groves, conseiller juridique, Bureau du légiste et conseiller parlementaire : Merci, sénateurs. Nous comparaîsons devant vous aujourd'hui pour vous présenter une proposition de modification d'un article du *Règlement administratif du Sénat*. La disposition en question, c'est-à-dire l'article 11 du chapitre 3:03 — il figure dans la note d'information, mais je peux vous le lire plus tard si vous le souhaitez — stipule actuellement que l'autorisation du comité directeur est requise pour toute utilisation commerciale de la propriété intellectuelle du Sénat, à moins qu'il s'agisse d'une utilisation équitable, et nous pourrons parler de cette utilisation équitable plus tard si vous le souhaitez. Nous demandons que la disposition soit élargie afin que l'autorisation du comité directeur ne soit requise que lorsque l'utilisation commerciale est importante ou lorsqu'une exception à la protection de la propriété intellectuelle prévue par la loi s'applique.

Le Sénat crée et possède un nombre croissant de droits de propriété intellectuelle. Par exemple, les enregistrements des débats, l'enregistrement de la séance du comité qui se tient en ce moment même, les photographies et les vidéos, y compris les portraits des sénateurs, et les documents affichés sur le site Web par la Direction des communications, entre autres choses. Au cours des dernières années, nous avons observé une augmentation constante des demandes émanant de membres du public qui souhaitent utiliser cette propriété intellectuelle dans un large éventail de contextes, notamment des biographies, des publications universitaires, des documentaires et du matériel promotionnel.

Conformément au *Règlement administratif du Sénat*, l'administration est chargée de répondre à ces demandes et, pour ce faire, la Direction des communications et notre bureau ont mis au point une procédure d'autorisation au cours des deux dernières années, afin de garantir que les parties appropriées au sein de l'administration sont informées en vue d'obtenir l'approbation nécessaire. En raison de la formulation de la disposition dont vous êtes saisi, nous devons consulter le comité directeur chaque fois qu'une demande comporte un élément commercial, qu'il soit important ou insignifiant. À titre d'exemple, nous recevons souvent des demandes de la part d'universitaires qui publient des biographies d'anciens sénateurs. Ils nous précisent alors qu'ils aimeraient obtenir une photographie et qu'ils ont l'intention de la placer sur une page du

They will sell some number of those books, and so it's a commercial request. But the possibility of profit, as those senators who were in academia probably know, is not significant. Perhaps there will be no profit at all. The commercial value of the item that we have given them is negligible to non-existent.

However, because of the wording of the rule, we have to go to steering and seek their permission. Whenever we get something like this, we come to steering and, frankly, steering has far more important things to worry about than these very small uses of Senate IP. The purpose of this change is to simplify the process and speed it up so that we can handle insignificant uses ourselves and to reduce the work load before steering. It will allow us to consider address insignificant uses and to seek direction when the economic value or the nature of the use is significant.

To ensure that we are interpreting the word "significant," which I acknowledge is subjective, in a manner that senators are comfortable with, there will be an annual report of decisions taken under this power that will be provided to the Subcommittee on Communications.

As a final note, the provision currently makes mention of fair dealing. Fair dealing is a statutory exception to the scope of copyright. I can explain it a bit more if you want, but it's just one statutory exception. There are dozens of other exceptions in the Copyright Act. An example I can think of right now is that a person with a perceptual disability is allowed to convert a work into a format that they can consume or read without having to seek the permission of the owner. So by expanding this provision to refer to statutory exceptions generally, we are simply reflecting the law as it is, and there are far more exceptions to the scope of intellectual property that exist in Canadian law. I would be happy to take any questions, as would Ms. Leclerc. Thank you.

Senator Bovey: Thank you very much. As you know, in my other life, I have been one of those people asking for copyright permission of works of art in the Senate collection. It's a long process, and so if this will shorten the process, I know you'll be helping many publications. The most recent one was for two works. One was a third of a page and the other was half a page in a 472-page book, so they are insignificant in size and scope. One

livre et de faire imprimer un très petit nombre d'exemplaires de ce livre, allant peut-être de 500 à 1 000.

Comme ils vendront un certain nombre de ces livres, et il s'agit d'une demande commerciale. Mais comme le savent probablement les sénateurs qui ont travaillé dans le monde universitaire, la possibilité qu'ils réalisent des profits est insignifiante. En fait, ils ne réaliseront peut-être aucun profit. De plus, la valeur commerciale de l'article que nous leur avons donné est négligeable, voire inexistante.

Cependant, en raison de la formulation du règlement, nous devons nous adresser au comité directeur et lui demander son autorisation. Chaque fois que nous obtenons une demande de ce genre, nous nous adressons au comité directeur et, franchement, il a des préoccupations bien plus importantes à gérer que ces utilisations très limitées de la propriété intellectuelle du Sénat. Cette modification a pour objet de simplifier et d'accélérer le processus, afin que nous puissions traiter nous-mêmes les demandes d'utilisation négligeable et réduire la charge de travail du comité directeur. Elle nous permettra d'envisager de traiter les demandes d'utilisation négligeable et de demander des directives lorsque la valeur économique ou la nature de l'utilisation est substantielle.

Afin de garantir que nous interprétons le terme « substantiel » — qui est subjectif, je le reconnais — d'une manière qui convienne aux sénateurs, un rapport annuel sur les décisions prises en vertu de ce pouvoir sera remis au Sous-comité des communications.

Enfin, la disposition mentionne actuellement l'utilisation équitable. L'utilisation équitable est une exception légale à la protection du droit d'auteur. Je peux l'expliquer de façon un peu plus approfondie si vous le souhaitez, mais il ne s'agit que d'une exception légale. Il y a des dizaines d'autres exceptions dans la Loi sur le droit d'auteur. Un exemple qui me vient à l'esprit est celui d'une personne atteinte d'une déficience perceptuelle qui est autorisée à convertir une œuvre dans un format qu'elle peut consommer ou lire, sans avoir à demander l'autorisation du titulaire du droit d'auteur. En élargissant cette disposition pour mentionner les exceptions légales en général, nous ne faisons que rendre compte de la loi telle qu'elle est, et il existe beaucoup plus d'exceptions à la protection de la propriété intellectuelle dans la loi canadienne. Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions, tout comme Mme Leclerc. Je vous remercie de votre attention.

La sénatrice Bovey : Je vous remercie de votre exposé. Comme vous le savez, dans mon autre vie, j'ai été l'une des personnes qui ont demandé l'autorisation de reproduire des œuvres d'art de la collection du Sénat. C'est un long processus, et si cela permet de l'écourter, je sais que vous contribuerez à de nombreuses publications. Ma dernière demande en date concernait deux œuvres. L'une n'occupait qu'un tiers de page et

was for the work over Senator Seidman's head and was one for the portrait of Speaker Molgat, a Manitoba Speaker.

On behalf of anybody who is wanting to use the collection, this is an amazing way of getting the presence of the Senate out into the public — to a public that doesn't really know what the Senate does, a public that is not only national but international, so I really applaud this. As much as I don't think these works are insignificant, I can think of their use in that particular book as insignificant, and I think we do need to look at it as a public relations tool for the Senate of Canada.

However, I do have a question. In those two cases, the copyright isn't held by the Senate. The copyright in some of the instances in our collection is held by the artist, or in the case of the passing of the artist, it is held in their successors' hands for 70 years after death. How do you work with those cases where, yes, you own the rights to the photograph of the work, yes, you own the work, but somebody else actually owns the copyright?

Mr. Groves: It's a good question. The vast majority of the requests we get actually don't relate to intellectual property that belongs to someone else in the heritage collection; it would be stuff that was generated by the Senate. Therefore, it's a much easier process, as you noted.

Our position has always been — and I know Tamara and the heritage team are excellent at this — that the artist needs to be given, at a bare minimum, information about it. In some cases — with portraits, for example — I believe we owned the copyright as part of acquiring the portrait.

This is neither here nor there, but there are interesting quirks around portraits and copyright in the act. But yes, we would always go and ensure that if there were a question that involved intellectual property that did not belong to us, it's not our place to say; it's not a request that is directed to us. I know Tamara has always been very good at that.

Senator Bovey: I just flag it, because it's another reason for the insignificant requests that it be fast-tracked rather than added to the heavy agenda of steering.

l'autre, une demi-page dans un livre de 472 pages, ce qui rend leur utilisation négligeable du point de vue de son ampleur et de sa portée. L'une de ces demandes concernait l'œuvre qui se trouve au-dessus de la tête de la sénatrice Seidman et l'autre, le portrait du Président Molgat, un président de l'Assemblée législative du Manitoba.

Au nom de tous ceux qui souhaitent utiliser la collection, je dirais que c'est un moyen extraordinaire de sensibiliser le public à la présence du Sénat — un public qui ne sait pas vraiment ce que fait le Sénat, un public qui est non seulement national, mais aussi international, et j'applaudis vraiment cet effort. Même si je ne crois pas que ces œuvres soient insignifiantes, je peux considérer leur utilisation dans le livre en question comme insignifiante, et je pense que nous devons la considérer comme un outil de relations publiques pour le Sénat du Canada.

J'ai cependant une question à vous poser. Dans ces deux cas, le Sénat n'était pas titulaire du droit d'auteur. Dans le cas de certaines œuvres de notre collection, le droit d'auteur est détenu par l'artiste ou, s'il est décédé, il est détenu par ses successeurs légaux, pendant les 70 années qui suivent sa mort. Comment procédez-vous dans ces cas où, oui, vous êtes titulaire du droit lié à la photographie de l'œuvre et, oui, vous êtes propriétaire de l'œuvre, mais en fait, quelqu'un d'autre est titulaire du droit d'auteur?

M. Groves : C'est une bonne question. La grande majorité des demandes que nous recevons ne concernent pas la propriété intellectuelle des œuvres de la collection patrimoniale, dont les droits appartiennent à d'autres personnes; elles concernent des documents produits par le Sénat. Ce processus est donc beaucoup plus simple, comme vous l'avez fait remarquer.

Notre position a toujours été — et je sais que Mme Dolan et l'équipe des Services du patrimoine font un excellent travail dans ce domaine — que l'artiste doit, au moins, recevoir des informations à ce sujet. Dans certains cas — par exemple, les portraits —, je crois que nous avons acquis les droits d'auteur dans le cadre de l'achat du portrait.

Cela n'a rien à voir, mais la loi comporte des bizarries intéressantes concernant les portraits et les droits d'auteur. Mais oui, nous nous assurons toujours de ne pas autoriser une demande si elle concerne une œuvre dont nous ne détenons pas les droits de propriété intellectuelle, parce qu'il ne nous appartient pas de l'autoriser et que la demande ne nous est pas destinée. Je sais que Mme Dolan a toujours été très douée pour gérer ces questions.

La sénatrice Bovey : Je le signale simplement, car c'est une raison supplémentaire d'accélérer le processus de traitement des demandes d'utilisation négligeables, au lieu de l'ajouter à l'ordre du jour chargé du comité directeur.

[Translation]

Senator Saint-Germain: Thank you very much. I understand very well the need for a less bureaucratic approach and more flexibility in your case.

My question is related to the authorization that you need — or do not need — to seek, when the person is living, from the senator in question to authorize the publication of their picture or biography, particularly in the case of university research. Senators are not always associated with university research or are not informed that there is research and that they will be quoted.

Do you contact former senators, or sitting senators, in those situations? In addition to the issue of copyright law as such, do you ensure that you have authorization from the senator in question or that the university, the researcher or the applicant has that permission?

[English]

Mr. Groves: To start with materials that are made available on the website, which includes portraits of sitting senators, we have a public permission on the website. Provided someone follows the terms of that permission, they can use intellectual property on the website. So you might find a situation where someone has taken a picture of a senator off the website and included it in, let's say, lecture materials in a presentation. Per the terms of the public permission, we are not involved in that. It has already been sorted out.

We do, however, get requests not infrequently to use pictures of senators that have not been published. So someone will contact us and say, "We're looking for a picture of Senator X. We're wondering if you have any pictures of them from this time in their life or when this particular event happened." Mélisa's team will look into it, and they may have one. Because it's not published, we can't rely on that public permission. So we do have to prepare a permission letter.

In that case, we will reach out to the senator. It is required in section 12 that, "A senator shall be advised forthwith of any request for using IP in which they are identifiable."

[Translation]

Mélisa Leclerc, Director, Communications Directorate: And if it is related to the House, the Office of the Speaker is also consulted, just to ensure that there are no problems.

[Français]

La sénatrice Saint-Germain : Merci beaucoup. Je comprends très bien la nécessité d'avoir une approche moins bureaucratique et d'avoir plus de marge de manœuvre dans votre cas.

Ma question porte sur l'autorisation que vous devrez — ou non — demander, lorsque la personne est vivante, au sénateur concerné pour autoriser la publication de sa photo ou de sa biographie, notamment dans le cas de recherches universitaires. Ce n'est pas dans tous les cas que les sénateurs sont associés aux recherches universitaires ou qu'ils sont informés qu'il y a une recherche et qu'ils y seront cités.

Communiquez-vous avec les anciens sénateurs, ou les sénateurs en exercice, dans ces situations? Au-delà de la question du droit d'auteur comme tel, vous assurez-vous d'avoir l'autorisation du sénateur concerné ou que l'université, le chercheur ou le demandeur a cette permission?

[Traduction]

M. Groves : Pour commencer, en ce qui concerne les documents mis à disposition du public sur le site Web, y compris les portraits des sénateurs en exercice, nous accordons aux membres du public la permission d'utiliser la propriété intellectuelle, pourvu qu'ils respectent les conditions de cette autorisation. Il peut donc arriver que quelqu'un utilise la photo d'un sénateur affichée sur le site Web et l'insère, par exemple, dans les documents qu'il a mis au point pour un exposé. Selon les conditions de l'autorisation publique, nous ne sommes pas mêlés à ces utilisations. Cette question a déjà été réglée.

Cependant, il n'est pas rare que nous recevions des demandes d'utilisation de photos de sénateurs qui n'ont pas été publiées. Quelqu'un communique avec nous et nous dit ce qui suit : « Nous cherchons une photo de tel ou tel sénateur. Nous nous demandons si vous avez des photos du sénateur à tel ou tel moment de sa vie ou lors de tel ou tel événement. » L'équipe de Mme Leclerc se penche alors sur la question, et il se peut qu'elle en trouve une. Toutefois, comme le document n'est pas publié, nous ne pouvons pas nous appuyer sur l'autorisation publique énoncée sur le site Web. Nous devons donc préparer une lettre d'autorisation.

Dans ce cas, nous communiquons avec le sénateur en question. L'article 12 stipule qu'un « sénateur est informé sans délai de toute demande de permission d'utiliser la propriété intellectuelle... [susceptibles] de l'identifier ».

[Français]

Mélisa Leclerc, directrice, Direction des communications : Et si ça touche la Chambre, on consulte aussi le bureau du Président, juste pour s'assurer qu'il n'y a pas de problème.

[English]

Senator Seidman: Thank you for your presentation. Senator Saint-Germain asked the question I was going to ask you, but I have a follow-up.

Is there any oversight of unauthorized use of Senate IP? Because I'm sure there is lots. That would be my follow-up question.

Mr. Groves: That is a fascinating question — perhaps fascinating just to me, but I find it very interesting.

It is true that there are often uses. Like I said, if someone is using our public permissions, we have no idea. Frankly, as a public institution that releases huge sums of intellectual property every day, we don't know what people are doing with it.

Every once in a while, something comes to our attention. If any of you see anything that looks unusual, I would encourage you to write to us to in the office or to Communications. We prepare a cease-and-desist letter. We have been successful so far in addressing unauthorized requests. Sometimes, you have individuals who believed what they were doing was permitted under Canadian copyright law; sometimes, you have people who were obviously just hoping that we wouldn't see them.

From the perspective of the administration, we don't really have the resources to follow our material. There is no way to know who is copying and pasting work off our website. But I will assure you that when we see things, we act as quickly as possible, and we have been quite good at that process over the last few years. Maybe someone would disagree, but I think we have been.

Senator Boyer: I have a question about the definition of the term "significant." You also said that you are going to report in the first annual report how it was determined over that past year, but there is somebody's discretion that is going to be used in that first year in determining what "significant" is.

I say this because of the possibility of Indigenous intellectual cultural property being tagged in there somewhere and somebody not being aware of it as it being significant or not, because there is not an Indigenous lens on it.

[Traduction]

La sénatrice Seidman : Je vous remercie de votre exposé. La sénatrice Saint-Germain a posé la question que j'allais vous poser, mais j'ai une question complémentaire.

Quelqu'un surveille-t-il l'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle du Sénat? Car je suis sûre que cela se produit fréquemment. C'est là ma question complémentaire.

M. Groves : C'est une question fascinante — je suis peut-être la seule personne à la trouver fascinante, mais elle m'intéresse énormément.

Il est vrai qu'il y a souvent des utilisations non autorisées. Comme je l'ai déclaré, si des gens tirent parti de nos autorisations publiques, nous n'avons aucune idée qu'ils le font. En toute franchise, en tant que membres d'une institution publique qui publie quotidiennement d'énormes quantités de propriétés intellectuelles, nous ne savons pas comment les gens s'en servent.

De temps en temps, quelque chose attire notre attention. Si l'un d'entre vous voit quelque chose d'inhabituel, je l'encourage à nous écrire au bureau ou à la Direction des communications. Nous rédigeons alors une lettre de renonciation et de cessation. Jusqu'à maintenant, nous avons réussi à gérer les utilisations non autorisées. Parfois, il s'agit de personnes qui pensaient que ce qu'elles faisaient était autorisé par la loi canadienne sur le droit d'auteur; parfois, il s'agit de personnes qui espéraient manifestement que nous ne remarquerions pas ces utilisations.

Du point de vue de l'administration, nous ne disposons pas vraiment des ressources nécessaires pour assurer le suivi de nos documents. Il n'y a aucun moyen de savoir qui copie et colle des documents publiés sur notre site Web. Mais je peux vous assurer que lorsque nous repérons des utilisations problématiques, nous intervenons aussi rapidement que possible, et nous avons réussi à gérer efficacement ce processus au cours des dernières années. Quelqu'un pourrait ne pas être de cet avis, mais je pense que nous avons été très efficaces à cet égard.

La sénatrice Boyer : J'ai une question à vous poser au sujet de la définition du terme « substantiel ». Vous avez également mentionné que, dans le premier rapport annuel, vous alliez indiquer comment ces décisions ont été prises au cours de l'année écoulée, mais pendant cette première année quelqu'un va utiliser son pouvoir discrétionnaire pour déterminer ce qui est « substantiel ».

Je dis cela parce qu'il est possible que la propriété intellectuelle culturelle autochtone soit étiquetée à une étape ou une autre du processus et que quelqu'un ne sache pas si cette utilisation est substantielle ou non, parce qu'elle n'est pas considérée sous l'angle autochtone.

That's a flag; it's a heads-up. Can you please respond to how the term "significant" is determined for that first year? Who is making that determination and how?

Mr. Groves: It's a great question. When we talked about making this amendment, we went back and forth with different formulations, thinking that it could maybe be a threshold of economic value, for example, if it's \$100 worth of use, that's fine; if it's \$10 or \$15 — the reality is that you can't really know in advance what the value of a particular use will be. You make a movie; maybe it flops, but maybe it makes \$300 million.

Ultimately, after a lot of conversations, we felt comfortable moving forward with a subjective term, as you acknowledged, which is "significant" or "insignificant."

The position that the administration tries to follow — and if you disagree with me, let me know — is that the work of the Senate should be made available to as many people as possible. What senators want is for Canadians to know about their work. However, it should not be made available for individuals to profit, personally or privately. That's the general framework that we approach it with.

For example, with a book about a senator, it's hard to say that what we would be seeing would be a significant profit being generated. That person is not going to go home and build a new garage because of what we gave them.

You also raised an interesting question about intellectual property that belongs to other people that is incorporated into Senate materials. We haven't really had an issue with that yet. In the context of committee reports, parliamentary privilege limits the scope of intellectual property rights of third parties in those reports. That's not the case for other materials. In the administration, we take very seriously the intellectual property rights of persons whose materials are on our website or the art that is on the walls. This is all Indigenous art. We take it very seriously.

Unfortunately, you just have to trust us for the first year. That's — yes, sorry.

Senator Boyer: Okay, there's a red flag.

Il s'agit là d'un signal d'alarme et d'un avertissement. Pouvez-vous répondre à la question de savoir comment le terme « substantiel » sera interprété pendant la première année? Qui prendra cette décision, et comment procédera-t-il?

M. Groves : C'est une excellente question. Lorsque nous avons envisagé de présenter cet amendement, nous sommes passés fréquemment d'une formulation à l'autre, en pensant que la décision pourrait dépendre d'un seuil en matière de valeur économique. Par exemple, si la valeur de l'utilisation s'élève à 100 \$, c'est bien; si elle s'élève à 10 ou 15 \$... le fait est que vous ne pouvez pas vraiment savoir à l'avance quelle sera la valeur d'une utilisation particulière. Si vous tournez un film, il peut être un échec, mais il peut aussi rapporter 300 millions de dollars.

En fin de compte, après de nombreuses conversations, nous avons senti qu'il convenait d'employer des termes subjectifs, comme vous l'avez reconnu, à savoir « substantiel » et « négligeable ».

La position que l'administration essaie d'adopter — et si vous n'êtes pas d'accord avec moi, dites-le-moi —, c'est que le travail du Sénat doit être mis à la disposition du plus grand nombre de personnes. Ce que les sénateurs veulent, c'est que les Canadiens soient informés de leur travail. Cependant, il ne doit pas être mis à la disposition de personnes qui ont l'intention d'en tirer profit à titre personnel ou privé. Voilà le cadre général dans lequel nous abordons la question.

Par exemple, dans le cas d'un livre qui porte sur un sénateur, il est difficile d'affirmer que des profits substantiels seront réalisés en le vendant. Cette personne ne va pas rentrer chez elle et construire un nouveau garage grâce à la permission que nous lui avons accordée.

Vous avez également soulevé une question intéressante concernant la propriété intellectuelle qui appartient à d'autres personnes et qui figure dans les documents du Sénat. Nous n'avons pas encore eu de problème à ce sujet. Dans le contexte des rapports de comité, le privilège parlementaire limite la protection des droits de propriété intellectuelle des tiers dans ces rapports. Toutefois, ce n'est pas le cas pour les autres documents. Au sein de l'administration, nous prenons très au sérieux les droits de propriété intellectuelle des personnes dont les documents figurent sur notre site Web ou des personnes qui ont créé les œuvres d'art exposées sur les murs. Toutes ces œuvres sont des créations artistiques autochtones, et nous prenons cela très au sérieux.

Malheureusement, vous allez devoir nous faire confiance pendant la première année. C'est... oui, j'en suis désolé.

La sénatrice Boyer : D'accord, mais un signal d'alarme a été émis.

Mr. Groves: I can update you; I can keep the committee informed for the first year on what we consider to be “significant.” It’s a fair point that the oversight will come after a year. However, we have done it 11 times now, and it’s always been agreed to by steering.

Ms. Leclerc: A lot of time, the request is not very sensitive in nature. I will give an example. Air Canada’s in-flight magazine *enRoute* wanted a photo of the Senate of Canada Building just to encourage people landing in Ottawa to come visit the building. I would pay to have advertisement like that.

So these are requests that are not sensitive in nature; the photo is already pretty much everywhere. We’re actually lucky that they asked permission. It is things like this where it’s fairly obvious that there are no sensitivities.

Obviously, if it was a photo of a retired senator, we contact them ahead of time. We make sure. Often, senators are also behind the project. For example, former Senator Fraser is writing an autobiography. She needed permission to use her own photos. I knew senators would agree to this because the request was coming from a former senator. But if there was a doubt about the nature of this project, what are they going to do with these images, I would definitely come to steering or the Subcommittee on Communications to make sure we have a discussion on this.

Senator Boyer: What about, for instance, somebody doing a smudging ceremony? Would you bring that forward?

Ms. Leclerc: When there are smudging ceremonies — for example, we have one coming up for Voices of Youth Indigenous Leaders — we do seek permission from the elders. For example, some are not comfortable with this. Usually there are senators involved, like the steering committee of APPA, for example, recommended that the photo stays internal only. So we also defer to senators for how we approach the distribution of those photos.

Senator Boyer: Thank you.

Mr. Groves: If I can add to that point, setting conditions in advance of the creation of the intellectual property — saying we will or we will not do X — is a good way to ensure coming down the road when it comes to us and we consider the request;

M. Groves : Je peux vous tenir au courant; je peux tenir les membres du comité informés pendant la première année de ce que nous considérons comme « substantiel ». Il est juste de dire que le contrôle aura lieu au bout d’un an. Cependant, nous avons pris ces décisions 11 fois jusqu’à maintenant, et elles ont toujours été acceptées par le comité directeur.

Mme Leclerc : Souvent, la demande n’est pas de nature très délicate. Je vais vous donner un exemple. Les responsables de la revue *enRoute* d’Air Canada, qui est offerte à bord des avions de la compagnie aérienne, souhaitaient obtenir une photo de l’édifice du Sénat du Canada afin d’encourager les personnes atterrissant à Ottawa à visiter l’édifice. Je paierais pour bénéficier d’une telle publicité.

Il s’agit donc de demandes qui ne sont pas de nature délicate; la photo est déjà présente un peu partout. En fait, nous avons de la chance qu’ils aient demandé la permission. C’est dans ce genre de situations qu’il est évident qu’aucune des utilisations n’est de nature délicate.

Bien entendu, s’il s’agit d’une photo d’un sénateur à la retraite, nous communiquons avec lui à l’avance. Nous nous assurons qu’il n’y voit pas d’objections. Souvent, les sénateurs sont également à l’origine du projet. Par exemple, l’ancienne sénatrice Fraser écrit une autobiographie, et elle avait besoin d’une autorisation pour utiliser ses propres photos. Je savais que les sénateurs approuveraient la demande, car elle provenait d’une ancienne sénatrice. Mais s’il y avait un doute sur la nature du projet, sur ce qu’ils vont faire de ces images, je consulterais certainement le comité directeur ou le Sous-comité des communications afin de m’assurer que nous avons une discussion à ce sujet.

La sénatrice Boyer : Que se passerait-il, par exemple, lorsque quelqu’un pratique une cérémonie de purification? Que feriez-vous?

Mme Leclerc : Pour les cérémonies de purification — par exemple, celle que nous organiserons prochainement pour Voix de jeunes leaders autochtones —, nous demanderons l’autorisation aux anciens. Par exemple, certains d’entre eux ne sont pas à l’aise avec cette idée. En général, des sénateurs interviennent, par exemple le comité directeur du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, qui a recommandé que la photo ne soit diffusée qu’à l’interne. Nous nous en remettons donc également aux sénateurs pour déterminer l’approche de la distribution de ces photos.

La sénatrice Boyer : Merci.

M. Groves : J’ajouterais que le fait d’établir des conditions avant la création de la propriété intellectuelle — en disant que nous ferons ou ne ferons pas telle ou telle chose — est un bon moyen de s’assurer qu’à l’avenir, lorsque la demande nous sera

we have made clear already, as a condition of recording that ceremony, for example, we would not use it in X or Y fashion.

Senator Boyer: Thank you.

The Chair: If we can limit the conversation to the subject.

Senator Loffreda: Thank you for your presentation. Actually, Senator Boyer covered it well. I had highlighted the insignificant commercial uses. In my career, I was lucky enough to see a lot of “insignificant” commercial uses that ended up being very profitable. I’m wondering if you have given any consideration to expanding that. You did mention the threshold, but looking forward, maybe eventually we could put a threshold in there.

Any additional comments as to would you reference any expertise if you were unsure or uncertain as to the commercial usage, and how would you go about determining if it was significant or insignificant? Because I’m certain you will have many requests that will be questionable.

Mr. Groves: We have a process by which when a request is made, it’s submitted on a form. In that form, the person is asked to describe in some level of detail what the request is. We will follow up with them to say, just to be clear, what’s the print run for this book, what’s your intention with this documentary, how much Senate footage will be in this documentary?

I’m acutely aware of how little I know about things, so we would always try to reach out to someone in the administration who could help us if possible to make sure we have the fullest set of information before us when the decision is made.

Senator Loffreda: Thank you.

Senator Bovey: I have two quick questions. First of all, let’s talk about the Allen Sapp painting that we own. My publisher did go and get permission from Sapp’s estate. Was the publisher required to send you the fact that we got the family copyright permission before you released the photograph? I don’t know that. That’s just one question.

More importantly, are you part of the discussions going on now for the revisions of the Copyright Act? Because I’ve been having a number of meetings with regard to copyright and Indigenous issues in the Copyright Act and the need to strengthen some of that. Are you part of the discussion so that when that act is put on the table, we’re ready as the Senate, as CIBA, to deal with it?

adressée et que nous l'examinerons, nous aurons clairement indiqué, comme condition à l'enregistrement de cette cérémonie, par exemple, que nous ne l'utiliserons pas pour tel ou tel but.

La sénatrice Boyer : Merci.

La présidente : Veuillez limiter la conversation au sujet de l'étude.

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie pour votre exposé. La sénatrice Boyer a en fait bien traité le sujet. J'avais mis l'accent sur les utilisations commerciales négligeables. Au cours de ma carrière, j'ai souvent vu des utilisations commerciales « négligeables » se révéler très rentables. Avez-vous envisagé d'étendre cela? Vous avez mentionné le seuil, mais si l'on se projette dans l'avenir, on pourrait peut-être y ajouter un seuil.

Avez-vous d'autres commentaires à formuler quand au fait que vous feriez appel à un expert en cas de doutes sur une utilisation commerciale, et quant à la manière dont vous détermineriez si elle est substantielle ou négligeable? Je suis certain que vous recevrez de nombreuses demandes qui susciteront des doutes.

Mr. Groves : Nous avons mis en place une procédure en vertu de laquelle, les demandes sont soumises au moyen d'un formulaire. Dans ce formulaire, on demande à la personne de décrire sa demande de façon assez détaillée. Nous communiquerons avec ces personnes pour leur demander de préciser à combien d'exemplaires le livre sera publié, quel est le but du documentaire et combien d'images du Sénat y figureront.

Je suis tout à fait conscient que mes connaissances sont limitées. C'est pourquoi nous essayons toujours de communiquer avec un membre de l'administration pour qu'il nous aide, dans la mesure du possible, à nous assurer que nous disposons d'un ensemble de renseignements aussi complet que possible au moment de la prise de décision.

Le sénateur Loffreda : Merci.

La sénatrice Bovey : J'ai deux petites questions. Tout d'abord, parlons du tableau d'Allen Sapp que nous possédons. Mon éditeur a obtenu l'autorisation de la succession de l'artiste. L'éditeur était-il tenu de vous faire savoir que nous avions obtenu l'autorisation de la famille avant que vous ne publiez la photographie? Je n'en sais rien. Je vous pose la question.

Plus important encore, participez-vous aux discussions en cours sur la révision de la Loi sur le droit d'auteur? J'ai participé à un certain nombre de réunions sur le droit d'auteur et les questions autochtones dans la Loi sur le droit d'auteur, et sur la nécessité de renforcer certaines dispositions. Participez-vous à ces discussions afin que, lorsque cette loi sera présentée, nous soyons prêts, en tant que Sénat, en tant que comité, à traiter de ces questions?

Mr. Groves: On the specifics of that request, I apologize; I don't know. It may have happened when I was on parental leave. Tamara may know.

Senator Bovey: It's okay. It's just a step but it's there if you need it.

Mr. Groves: In terms of the amendments to the Copyright Act, prior to coming here I was a library analyst, and I worked with one of the two committees that did the review of the Copyright Act. I would be happy to speak with you at length about that act. I know that everyone is very busy, but I'd be delighted to talk to you.

Senator Bovey: I would be happy to. I have met with both Minister Miller and —

Mr. Groves: It's one of my favourite subjects, particularly the relationship between Indigenous intellectual property. Very interesting. Thank you, senator.

The Chair: I'm glad it's a favourite subject of yours.

Senator Plett: I'll be the first to admit that I know very little about the subject matter, so I was not going to ask a question. But when somebody gives an answer "just trust me," then my flags go up. That's one of the most dangerous things in the world, "Just trust me; I will do the right thing."

I think we need more parameters around what "insignificant in nature" is. I certainly support what Senator Boyer was talking about. For us to just say, well, in a year from now we will set the parameters around insignificance, I think before we approve a recommendation like this, we need to have the parameters of "insignificant" set ahead of time, not after the fact.

I want to know who's going to give permission. We have two good witnesses here in front of us today. Will you be the ones or is somebody in your office going to be the one to make a determination as to significance or insignificance?

I'm sorry, Madam Chair and colleagues. I cannot support this recommendation until we have further discussion around the "insignificant in nature" comment. It seems to be working well. To me, this seems to be trying to fix something that isn't broken, that we just simply have people who don't want to go and bother asking for permission and waiting because it might take steering — I think steering is meeting fairly regularly and this would not seem to me to be an issue that would take steering very long to make a determination on whether they would approve this or not.

M. Groves : Pour ce qui est des particularités de cette demande, je vous prie de m'excuser; je ne les connais pas. Il se peut que ce soit arrivé quand j'étais en congé parental. Mme Dolan est peut-être au courant.

La sénatrice Bovey : Ce n'est pas grave. Ce n'est qu'une étape, mais vous pouvez l'inclure au besoin.

M. Groves : En ce qui concerne les amendements à la Loi sur le droit d'auteur, avant de venir ici, j'étais analyste de la Bibliothèque et j'ai travaillé avec l'un des deux comités qui ont procédé à la révision de la Loi sur le droit d'auteur. Je serais heureux de vous parler longuement de cette loi. Je sais que tout le monde est très occupé, mais je serais ravi de vous en parler.

La sénatrice Bovey : Volontiers. Je me suis réunie avec le ministre Miller et...

M. Groves : C'est l'un de mes sujets préférés, en particulier la relation avec la propriété intellectuelle autochtone. C'est très intéressant. Merci, sénatrice.

La présidente : Je suis heureuse de savoir que c'est l'un de vos sujets préférés.

Le sénateur Plett : J'admet volontiers que j'en sais très peu sur le sujet et que je n'allais donc pas poser de question. Mais lorsque quelqu'un répond « faites-moi confiance », je m'inquiète. C'est quelque chose de très dangereux : « Faites-moi confiance, je ferai ce qu'il faut. »

Je pense que nous avons besoin de plus de paramètres pour définir ce qu'est la « nature négligeable ». Je suis tout à fait d'accord avec la sénatrice Boyer. Je pense qu'avant d'approuver une recommandation comme celle-ci, nous devons définir ce qui est « négligeable ». Nous devons le faire à l'avance, et non pas après coup.

Je veux savoir qui va donner l'autorisation. Nous avons deux bons témoins parmi nous aujourd'hui. Est-ce que c'est vous ou est-ce un autre membre de votre bureau qui va déterminer le caractère substantiel ou négligeable d'une utilisation commerciale?

Je suis désolé, madame la présidente et chers collègues. Je ne peux pas appuyer cette recommandation tant que nous n'aurons pas discuté plus en détail de ce qui constitue une utilisation commerciale « négligeable ». Il semble que cela fonctionne bien. On dirait qu'on essaie de réparer quelque chose qui n'est pas brisé, qu'il y a simplement des gens qui ne veulent pas se donner la peine de demander une autorisation et d'attendre parce que le comité directeur pourrait devoir intervenir... Je pense que le comité directeur se réunit assez régulièrement et il ne me semble pas qu'il lui faille beaucoup de temps pour approuver ou rejeter ces demandes.

Chair, I'm hoping that we can table this and get more information before we approve it.

Mr. Groves: In terms of who would be making the decision, it remains the case that there are, within the permissions process, several people who would have to give permission.

Ms. Leclerc: The process is also approved by steering. We went to steering with a new IP approval process. I think you're involved and I'm involved. Definitely we don't delegate these responsibilities.

Mr. Groves: We consult on what are the legal considerations that have to be followed, whose approval should be sought in the administration, if it is something that can be determined by the administration. The administration has been directed in the SARs to be the one to do this.

Then in terms of establishing criteria around "insignificant," we are making assessments based on whether or not the request is likely to generate an even quantifiable volume of profit for the individual involved.

There's always going to be a speculative element to that. I take your point, senator. We are going to make sure that every decision we make under this provision will be communicated at the end of the year, but we can certainly provide it more frequently to steering if that would satisfy you. I understand your concern about oversight.

Senator Plett: Senator Loffreda made a comment about how often there had been items of insignificance that turned into a great deal of commercial value. Again, my concern is still there. If this is what you're going to do, if you are saying you and/or Mélisa will be in charge, I would suggest you come back with more of a proper plan of this is how we're going to do it; this is the process we're going to use; quarterly, we will go to steering and tell them what we've done, something more. I think this is far too open.

I'm not sure whether it was Senator Bovey but somebody at the very beginning, or maybe Senator Saint-Germain talked about the bureaucracy. I'm not a big one to support having more bureaucracy, let me assure you of that. But I am not comfortable with this the way it is worded. I think that we need to have better criteria around this proposal as to who will be able to make the decisions, on what basis they are made.

The Chair: Thank you, Senator Plett. I didn't hear a question there, just a comment. I think it's duly noted.

Madame la présidente, j'espère que nous pourrons discuter de cette question et obtenir plus de renseignements avant de donner notre approbation.

M. Groves : Pour ce qui est de savoir qui prendrait la décision, dans le cadre de la procédure, plusieurs personnes devraient encore donner leur autorisation.

Mme Leclerc : La procédure est également approuvée par le comité directeur. Nous avons présenté une nouvelle procédure d'autorisation de la propriété intellectuelle au comité directeur. Je pense que vous et moi participons à ces travaux. Nous ne déléguons assurément pas ces responsabilités.

M. Groves : Nous consultons des personnes pour cerner les enjeux juridiques à prendre en compte, déterminer à quel membre de l'administration nous devons demander l'autorisation, si cette décision peut être prise par l'administration. Celle-ci a été chargée de cette tâche dans le *Règlement administratif du Sénat*.

En ce qui concerne l'établissement de critères relatifs à la nature « négligeable », nous évaluons si la demande est susceptible ou non de générer un volume de bénéfices quantifiable pour la personne concernée.

Il y aura toujours ici un aspect spéculatif. Je comprends votre point de vue, sénateur. Nous allons nous assurer que toutes les décisions que nous prenons en vertu de cette disposition soient communiquées à la fin de l'année, mais nous pouvons tout à fait les fournir plus fréquemment au comité directeur si vous le souhaitez. Je comprends votre préoccupation au sujet de la surveillance.

Le sénateur Plett : Le sénateur Loffreda a fait une remarque sur le fait que, souvent, des choses négligeables peuvent en fin de compte avoir une valeur commerciale importante. Là encore, je reste préoccupé. Si c'est ce que vous comptez faire, si vous dites que vous ou Mme Leclerc serez responsables, je suggérerais que vous reveniez avec un plan plus structuré indiquant comment nous allons procéder; voici la procédure que nous allons utiliser; tous les trimestres, nous irons voir le comité directeur pour lui dire ce que nous avons fait. Il nous faut plus d'information. Je pense que c'est beaucoup trop ouvert.

Je ne sais pas si c'est la sénatrice Bovey, mais quelqu'un au tout début, ou peut-être que c'était la sénatrice Saint-Germain, quelqu'un a parlé de la bureaucratie. Je ne suis pas très favorable à l'augmentation de la bureaucratie, permettez-moi de vous le dire. Mais je ne suis pas à l'aise avec la formulation actuelle. Je pense que cette proposition doit être assortie de meilleurs critères qui nous indiqueront qui sera en mesure de prendre les décisions et sur quelle base elles seront prises.

La présidente : Merci, sénateur Plett. Je n'ai pas entendu de question, juste un commentaire. Je pense qu'il a été pris en note.

Senator Quinn: Thanks for the presentation and thank you for all the discussion.

I'm comfortable with what you're proposing because you've said that you're the two people who are the key people involved. Picking up a bit on what my colleague Senator Plett said, I'd be fine with a report back to a committee in six months or a year, what are that base is, so we have an understanding of what's there. At some point, we have to let people do their job and hold them to account. I'm comfortable with the presentation.

Senator Boyer: I am also comfortable with it, but I'm also comfortable with the quarterly reporting rather than a yearly reporting. Then if there are any changes to be made, they could be made. But I'm comfortable going ahead with the provision, as Senator Plett suggested, of quarterly reporting.

The Chair: Are we comfortable with the change that is being proposed, colleagues? No?

There's a process here and we will have to bring this to the Senate. There is another step, because changes to the Rules need to be approved by the Senate. I will get a mover for this and we'll see where it goes from there.

Senator Quinn: I'll move.

The Chair: Senator Quinn moves the following motion:

That the chair be authorized to seek, by way of a report in the Senate, approval to amend section 11 of chapter 3:03 of the *Senate Administrative Rules* as follows:

No person may make commercial use of intellectual property referred to in Subcommittee on Agenda and Procedure except

- (a) by way of fair dealing or any other statutory exception to the scope of intellectual property protection;
- (b) if the commercial use is insignificant in nature;
- (c) with the consent of the steering committee.

I would add to the motion that a quarterly report would be presented to steering.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

An Hon. Senator: On division.

The Chair: On division. Thank you, Mélisa and David, for an excellent presentation.

Le sénateur Quinn : Merci pour cet exposé et pour toutes ces discussions.

Je suis à l'aise avec ce que vous proposez parce que vous avez dit que vous êtes les deux personnes clés de ce processus. Pour revenir sur les propos de mon collègue, le sénateur Plett, je serais d'accord pour que vous présentiez un rapport au comité dans six mois ou un an, ou autre, afin que nous sachions ce qu'il en est. À un moment donné, nous devons laisser les gens faire leur travail et leur demander des comptes. Je suis satisfait de cet exposé.

La sénatrice Boyer : Je suis également à l'aise avec cette idée, mais je préférerais un rapport trimestriel au lieu d'un rapport annuel. Ainsi, des changements pourront être apportés au besoin. Mais je ne vois pas d'inconvénient à ce que, comme l'a suggéré le sénateur Plett, on prévoie des rapports trimestriels.

La présidente : Sommes-nous d'accord avec le changement proposé, chers collègues? Non?

Il y a une procédure à suivre et nous devrons soumettre cette question au Sénat. Il y a une autre étape, car le Sénat doit approuver les changements apportés au Règlement. Je vais demander que quelqu'un propose cette motion et nous verrons ce qui se passera.

Le sénateur Quinn : Je vais la proposer.

La présidente : Le sénateur Quinn propose la motion suivante :

Que la présidence soit autorisée à demander, par voie de rapport au Sénat, l'approbation de modifier l'article 11 du chapitre 3:03 du *Règlement administratif du Sénat* comme suit :

Nul ne peut utiliser la propriété intellectuelle visée au paragraphe 9(1), sauf dans les cas suivants :

- a) il s'agit d'une utilisation équitable ou d'une utilisation visée par une autre exception légale à la protection de la propriété intellectuelle;
- b) l'élément commercial de l'utilisation envisagée est négligeable;
- c) avec le consentement du comité directeur.

J'ajouterais à la motion qu'un rapport trimestriel sera présenté au comité directeur.

Les honorables sénateurs souhaitent-ils adopter la motion?

Une voix : Avec dissidence.

La présidente : Avec dissidence. Merci, Mme Leclerc et M. Groves, pour cet excellent exposé.

We are moving on to other matters. Colleagues, are there any other matters you would like to discuss before we go in camera?

Senators, before we proceed in camera, I would like to take a moment to thank our colleague the Honourable Senator Bovey for her contribution here at CIBA and on the different committees where she held an important position.

In 2021, CIBA approved the updated Policy on Senate Artwork and Heritage Assets. Senator Bovey led the policy review to ensure the Senate has the necessary framework to prudently manage the collection of artwork and artifacts on behalf of Canadians.

During her time as chair of the Artwork and Heritage Advisory Working Group, Senator Bovey established programs such as Cultivating Perspectives, Museums at the Senate, Honouring Canada's Black Artists and Visual Voices. The objective of these programs is to increase the representation of Canadians in the artwork on display at the Senate. Senator Bovey brought the works of important Canadian artists such as Edward Burtnsky, Tim Whiten, Denyse Thomasos and many others to the Senate. In 2022, Dr. Roberta Bondar donated one of her photographs — and I think it's one of my favourites, by the way — to the Senate in honour of Senator Bovey's contributions to arts and culture in Canada.

Senator Bovey also oversaw the Senate's annual artwork and heritage furniture conservation program. Highlights of the conservation treatment completed to date include the portrait of King Edward VII, the portrait of the Honourable Joseph Édouard Cauchon, the first Speaker of the Senate, and the desks in the Senate Chamber.

Senator Bovey, we have greatly appreciated your involvement and your ideas. On behalf of the committee, we wish you all the best in your future endeavours. We're not done with you yet, senator.

On this, I would like to hand the floor to you, Senator Bovey.

Senator Bovey: Madam Chair and colleagues, I'm overwhelmed. It has been a real honour working with CIBA, with all of you in many committees and all the subcommittees. In some of them we were charting new territory, weren't we, Senator Saint-Germain? It was wonderful.

With the Artwork and Heritage committee, I leave knowing that the policies are good. The previous discussion on copyright relate to that work, which I appreciate. Without further ado, I want to say that I had the pleasure on Sunday of coming back here hand-carrying the two Elvis Antoine paintings that former

Passons maintenant à d'autres sujets. Chers collègues, souhaitez-vous aborder d'autres questions avant que nous passions à huis clos?

Honorables sénateurs, avant de poursuivre à huis clos, j'aimerais prendre un moment pour remercier notre collègue, l'honorable sénatrice Bovey, pour sa contribution au sein de ce comité et des différents comités dans lesquels elle a occupé un rôle important.

En 2021, le comité a approuvé la mise à jour de la Politique sur les œuvres d'art et les biens patrimoniaux du Sénat. La sénatrice Bovey a dirigé l'examen des politiques, afin de s'assurer que le Sénat dispose du cadre nécessaire pour gérer avec prudence cette collection d'œuvres d'art et d'artefacts au nom des Canadiens.

En tant que présidente du Groupe de travail consultatif sur les œuvres d'art et le patrimoine, la sénatrice Bovey a mis en place des programmes comme Cultiver les perspectives, Musées au Sénat, Honorer les artistes noirs du Canada et Voix visuelles. L'objectif de ces programmes est d'accroître la représentation des Canadiens dans les œuvres d'art exposées au Sénat. La sénatrice Bovey a apporté au Sénat les œuvres d'artistes canadiens importants comme Edward Burtnsky, Tim Whiten, Denyse Thomasos et bien d'autres. En 2022, Roberta Bondar a fait don au Sénat d'une de ses photographies — l'une de mes préférées, soit dit en passant — en l'honneur de la contribution de la sénatrice Bovey aux arts et à la culture au Canada.

La sénatrice Bovey a également supervisé le programme annuel de conservation des œuvres d'art et du mobilier patrimonial du Sénat. Parmi les œuvres qui ont fait l'objet d'un traitement de conservation à ce jour, mentionnons le portrait du roi Édouard VII, le portrait de l'honorable Joseph Édouard Cauchon, premier président du Sénat, et les pupitres de la salle du Sénat.

Sénatrice Bovey, nous avons beaucoup apprécié votre contribution et vos idées. Au nom du comité, nous vous souhaitons beaucoup de réussite dans vos projets futurs. Nous n'en avons pas encore fini avec vous, sénatrice.

Sur ce, je vous cède la parole, sénatrice Bovey.

La sénatrice Bovey : Madame la présidente et chers collègues, je suis très émue. Ce fut un véritable honneur de travailler avec ce comité, avec vous tous au sein de nombreux comités et de tous les sous-comités. Dans certains de ceux-ci, nous nous sommes aventurés sur des territoires inconnus, n'est-ce pas, sénatrice Saint-Germain? Ça a été merveilleux.

Avec le comité sur les œuvres d'art et les biens patrimoniaux, je pars en sachant que les politiques sont bonnes. La discussion précédente sur les droits d'auteur se rapporte à ce travail, et j'en suis heureuse. Je tiens enfin à dire que j'ai eu le plaisir, dimanche, de revenir ici avec entre les mains deux tableaux

MP Jon Gerrard and his artist wife, Naomi Gerrard, are giving to the Senate to hang in this room, which will help Manitoba Indigenous representation.

If I may say one other things, there are a few loose ends that I will be tying up in the next few days, but I want you to know, Senator Tannas, the work on deaccessioning is continuing and the next report given to this committee will have more items on it. I took your challenge to heart and I want to thank you all. That's the end of what I have to say to this committee.

The Chair: Thank you, Senator Bovey.

Hon. Senators: Hear, hear.

[*Translation*]

Senator Forest: I would like to move that Senator Bovey's evidence be officially included in the minutes of this meeting of the Committee on Internal Economy.

[*English*]

The Chair: Are we all in agreement? Thank you.

[*Translation*]

Colleagues, if there are no further questions that we need to address in the public session, we will now go in camera.

(The committee continued in camera.)

d'Elvis Antoine que l'ancien député Jon Gerrard et son épouse, l'artiste Naomi Gerrard, offrent au Sénat pour qu'ils soient accrochés dans cette salle, ce qui contribuera à la représentation des Autochtones du Manitoba.

J'aimerais également ajouter que je vais régler quelques détails dans les prochains jours, mais je tiens à ce que vous sachiez, sénateur Tannas, que les travaux liés au retrait d'inventaire se poursuivent et que le prochain rapport qui sera présenté à ce comité contiendra d'autres éléments à ce sujet. J'ai eu à cœur d'accomplir la tâche que vous m'avez confiée et je tiens à vous remercier tous. Voilà qui conclut ce que j'avais à dire à ce comité.

La présidente : Merci, sénatrice Bovey.

Des voix : Bravo!

[*Français*]

Le sénateur Forest : Je veux proposer une motion pour que le témoignage de la sénatrice Bovey figure officiellement dans le procès-verbal de cette réunion du Comité de la régie interne.

[*Traduction*]

La présidente : Sommes-nous tous d'accord? Merci.

[*Français*]

Chers collègues, s'il n'y a pas d'autres questions que nous devons aborder en séance publique, nous allons maintenant passer à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)